



Une étude de l'expression adverbiale *du coup*

FRA-3901

Katrine Malm

*Mastergradsoppgave i fransk språk
Fakultet for humaniora, samfunnsvitenskap og lærerutdanning
Universitetet i Tromsø
Våren 2011*

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	7
Introduction	9
Plan de travail	9
CHAPITRE 1: L'EXPRESSION <i>DU COUP</i>	11
1.0. Introduction	11
1.1. Définition et classification de l'expression <i>du coup</i>	11
1.1.1. Le sens : les dictionnaires	11
1.1.1.1. Le sens consécutif de <i>du coup</i>	11
1.1.1.2. Le sens temporel de <i>du coup</i>	12
1.1.2. Le sens : Marina Nielsen	13
1.1.2.1. Première classification de <i>du coup</i>	13
1.1.2.2. Deuxième classification de <i>du coup</i>	15
1.1.2.3. Conclusion	17
1.1.3. Type de mot et usage : les grammaires de référence	17
1.1.3.1. Catégorisation de l'expression selon la <i>GMF</i> (Riegel et ali.)	18
Termes de liaison et de structuration	20
Unités polyvalentes	20
Les organisateurs textuels et les connecteurs pragmatiques	20
Les organisateurs textuels	22
Les connecteurs pragmatiques	22
1.1.3.2. Catégorisation de l'expression selon <i>NFG</i> (Helland)	24
Les connecteurs	24
1.1.3.3. Catégorisation de l'expression selon <i>LBU</i> (Grevisse)	26
Trois catégories d'adverbes	27
Classification directe : la catégorie des adverbes de temps et d'aspect	28
Classification indirecte : la catégorie des adverbes de relation logique	28
1.1.3.4. Conclusion	30
1.1.4. Type de mot et usage : la recherche spécialisée sur <i>du coup</i>	30
1.1.4.1. Le profil sémantique de <i>du coup</i>	31
1.1.4.2. La contrainte principale de <i>du coup</i>	35
1.1.4.3. Conclusion	38
1.1.5. Type de mot et usage : classification basée sur les critères de placement de l'expression <i>du coup</i>	38
1.1.5.1. Les critères de placement selon <i>FG</i> (Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner)	38
1.1.5.2. Les critères de placement selon <i>LBU</i> (Grevisse)	40
1.1.5.3. Les critères de placement selon <i>NFG</i> (Helland)	42
	3

1.1.5.4. Conclusion	43
1.2. Conclusion	43
CHAPITRE 2 : TRAVAIL SUR CORPUS	45
2.0. Introduction	45
2.1. Méthode : recherche sur <i>Frantext</i>	45
2.1.1. Exemples nominaux	45
2.1.2. Exemples difficiles et/ou ambigus	47
2.1.3. Critères de regroupement	50
2.1.3.1. Statistiques : chiffres et pourcentages	51
2.2. Analyse : remarques introductrices	52
2.2.1. Type de mot et usage : les critères de placement	52
2.2.1.1. Discussion des statistiques	52
2.2.1.2. La position préverbale	54
2.2.1.3. La position incidente	56
2.2.1.4. La position postverbale	56
2.2.1.5. Conclusion	59
2.2.2. Type de mot et usage : les conditions d'emploi selon Rossari et Jayez	59
2.2.2.1. Le profil sémantique de <i>du coup</i>	60
2.2.2.2. Identification des éléments circonstanciels	61
2.2.2.3. La contrainte principale de <i>du coup</i>	65
2.2.2.4. Conclusion	65
2.2.3. Le sens consécutif vs. le sens temporel	66
2.2.3.1. Le sens consécutif de <i>du coup</i>	66
2.2.3.2. Le sens temporel de <i>du coup</i>	67
2.2.3.3. <i>Du coup</i> - un mot « nonce sense » ?	68
2.2.3.4. Conclusion	69
2.2.4. L'emploi de <i>du coup</i> – un cas de grammaticalisation? Remarques introductrices	69
2.2.4.1. Réflexion générale sur la grammaticalisation	70
2.2.4.2. La réanalyse et l'analogie	71
2.2.4.3. L'inférence pragmatique	72
2.2.4.4. La perte et l'augmentation de contenu sémantique	74
2.2.4.5. La réduction phonétique	75
2.2.4.6. Principes généraux de la grammaticalisation	75
Coexistence	75
« The overlap model »	77
Spécialisation	78

Décatégorisation	79
Divergence	79
Persistance	80
2.2.4.7. Développement unidirectionnel	81
2.2.4.8. Trois tendances	81
2.2.4.9. Conclusion : <i>du coup</i> – un cas de grammaticalisation ?	82
2.3. Conclusion	83
Conclusion générale	85
Bibliographie	87
Dictionnaires	87
Volumes et articles	87
Sites internet	88

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à ma directrice de mémoire, Mona Markussen, pour l'aide qu'elle m'a accordée et pour l'intérêt qu'elle a montré pour cette étude.

Je voudrais également remercier Adeline Tiede pour sa relecture et pour avoir mis à disposition sa compétence comme locuteur maternel.

Je tiens aussi à remercier ma famille pour leur encouragement pendant cette période.

Merci à mon mari Eigil pour son soutien et sa tolérance.

Tromsø, le 28 mai 2011

Introduction

L'objet de ce mémoire est l'expression adverbiale *du coup*, mais la raison pour laquelle nous l'avons choisie est liée à l'élément lexical qui en est la source : le mot *coup*. Souvent rencontré lors d'études de textes, ce mot nous a toujours semblé un peu flou car apparaissant dans un nombre élevé d'expressions apparemment très différentes sémantiquement et syntaxiquement les unes des autres. Il nous semblait aussi quasiment omniprésent dans la langue française sous de nombreuses formes, c'est pourquoi nous en concluons qu'il devrait nécessairement être un mot important. Étant donné que nous ne pouvions pas étudier toutes les expressions où entre le mot *coup* dans ce mémoire, nous avons délimité notre domaine de recherche à l'adverbe *du coup*. Nous avons observé que même si cette expression était couramment utilisée, il était difficile de décider de son interprétation dans certains contextes, et par conséquent il était aussi difficile de décider de son utilisation. De plus, nous avons l'impression qu'elle n'était pas beaucoup décrite dans la littérature linguistique.

Par cette étude, nous chercherons donc à en savoir plus sur l'expression *du coup*. Ainsi, nous trouvons qu'il est approprié d'examiner son sens et son emploi, mais aussi son évolution historique. Une bonne partie de notre recherche concerne également son placement dans la phrase. Notre but principal est alors de répondre aux questions suivantes concernant l'expression *du coup* : A-t-elle un sens net ? Dans quelles conditions est-il possible de l'utiliser ? Quelle est son origine ? Quelles règles s'appliquent à son positionnement dans la phrase ?

Plan de travail

Nous divisons le mémoire en deux chapitres principaux. Le premier chapitre prend en compte la définition et la classification de l'expression *du coup*. Nous aborderons d'abord son sens, avant d'entrer dans le domaine de la catégorisation et de l'usage en nous appuyant sur les grammaires de référence, ainsi que sur la recherche plus spécialisée portant sur cette expression. Ensuite, nous définirons les critères de placement qui ont rapport à *du coup*. Dans le second chapitre nous présenterons une analyse d'un ensemble d'exemples pertinents tirés de la base textuelle *Frantext*, qui se base sur la théorie du premier chapitre. Premièrement, nous décrirons notre méthode de recherche. Ensuite, nous examinerons les différents sujets abordés par rapport aux exemples du corpus : nous commencerons avec les critères de placement, avant que nous considérions les conditions d'emploi. Ultérieurement, nous discuterons les deux sens de *du coup*, c'est-à-dire le sens consécutif et le sens temporel. Nous

ferons aussi mention de *du coup* comme une expression de « nonce sense ». Enfin, nous exploiterons le processus de grammaticalisation pour illustrer son évolution historique. Une conclusion générale récapitulera les points principaux du mémoire.

Chapitre 1: L'expression *du coup*

1.0. Introduction

Les grandes lignes de ce chapitre sont comme suit: Dans la partie 1.1. « Définition et classification de l'expression *du coup* » nous définirons le sens de l'expression de notre recherche en nous appuyant sur les dictionnaires (1.1.1.) et le livre de Marina Nielsen (1.1.2.). Ensuite, dans les paragraphes nommés « Type de mot et usage », nous catégoriserons l'expression en utilisant les grammaires de référence (1.1.3.) et la recherche spécialisée sur *du coup* faite par Corinne Rossari et Jacques Jayez (1.1.4.). Le paragraphe 1.1.5. sera consacré au placement syntaxique de *du coup* dans la phrase. À la fin du chapitre, une conclusion (1.2) récapitulera les points principaux abordés.

1.1. Définition et classification de l'expression *du coup*

Dans cette section, nous mettrons l'accent d'un côté sur le *sens*, et sur le *type de mot et usage* de l'autre côté. Dans les sections marquées *sens* nous soulignerons les caractéristiques sémantiques de l'expression *du coup*, alors que les sections marquées *type de mot et usage* traiteront des classifications différentes et des caractéristiques syntaxiques.

1.1.1. Le sens : les dictionnaires

Au début de ce projet, nous avons choisi de commencer notre recherche sur l'expression *du coup* dans les grands dictionnaires imprimés. Cette exploration dévoilait très vite que l'accès aux matériaux traitant de l'expression était assez limité. Bon nombre de dictionnaires n'en font en effet pas mention explicite. D'autres l'abordent d'une façon très sommaire. En effet, aucune de nos sources lexicographiques donne une information exhaustive sur *du coup*. De ce fait, nous avons aussi inclus quelques dictionnaires qui existent uniquement en ligne. Notre résumé des entrées de dictionnaires sera néanmoins assez bref car les dictionnaires en ligne ne fournissent pas non plus beaucoup d'information pertinente sur l'expression *du coup*. Malgré cela, nous avons réussi à distinguer deux sens basiques de l'expression *du coup*. Le premier est le sens consécutif, tandis que le second est le sens temporel.

1.1.1.1. Le sens consécutif de *du coup*

Du coup consécutif exprime une conséquence ou bien le résultat d'une action antérieure. La plupart de nos sources soulignent ce sens de l'expression. Comme synonymes de *du coup* sont

donnés des expressions comme: *à la suite de quoi, de ce fait même, de ce fait, dans ces conditions, en conséquence, par conséquent, à la suite de cela, par la même, par la même occasion*. Dans ce qui suit, nous citons les définitions différentes de *du coup* :

Le *Trésor de la langue française* (Imbs 1978, 316) :

Du coup. À la suite de quoi :

10. ... les hasards d'une conversation avec sa mère l'amenèrent à en faire l'aveu, et le lièrent ainsi à une fantaisie de gosse, qu'il eût si facilement abandonnée, qu'il était du coup dans l'obligation de poursuivre.

Aragon, Les Beaux quartiers, 1936, p. 239

Le *Grand Larousse de la langue française* : « Du coup, de ce fait même : Ne fais pas ça, c'est stupide. Tu te fermes l'avenir du coup (Maupassant). » (Guilbert et ali. 1972, 1018)

Le *Dictionnaire de la langue française* (www1) : « du coup, locution **Sens** De ce fait, à la suite de quoi. **Anglais** and so »

TheFreeDictionary (www2) : « **Du coup** ou **du même coup**, dans ces conditions ; en conséquence : Du coup, elle est partie avec nous» (*Larousse Pratique*. 2005 Editions Larousse)

« **du coup** à la suite de cela

Je suis rentré tard, du coup, je ne l'ai pasvu (*sic*). » (*K Dictionaries Ltd.*)

Le *Microsoft Encarta* (www3) : « **du coup** locution adverbiale Définition: 1. de ce fait (*familier*)

Synonyme: par conséquent (du coup, elle a retrouvé son sourire)

Le Dictionnaire (www4) : « **du coup** par là même, de ce fait »

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (www5) :

« Loc. adv. (...) *Du même coup, du coup*, par la même occasion. » (*Dictionnaire de l'Académie français* 9^{ème} édition)

1.1.1.2. Le sens temporel de du coup

Nous avons d'autres sources qui soulignent le sens temporel de *du coup* et qui le rapprochent du mot *fois*. Ci-dessous les dictionnaires qui mettent l'accent sur ce sens :

Le Robert Dictionnaire de la langue française :

« (Coup a le sens de « fois »). Au premier coup, du premier coup. Du coup, d'un coup, d'un seul coup. » (Robert 2001, 691)

Le Robert dictionnaire historique de la langue française :

Ce dictionnaire ne fait pas mention de *du coup* explicitement, mais en ce qui concerne d'autres expressions contenant *coup*, il est dit que: « À partir de cette idée confusément temporelle de « fois », qui émerge dès les XIII^e s., il a produit de nombreuses locutions adverbiales *d'un seul coup* (v. 1320), *tout à coup* (v. 1450), *après coup* (v. 1470, *après le coup*). » (Rey 1992, 512)

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne:

« DU MÊME COUP est de plus en plus réduit à DU COUP (marquant un effet brusque se produisant presque en même temps). » (Blampain et Hanse 2000, 171)

1.1.2. Le sens : Marina Nielsen

L'élément lexical central de l'expression *du coup* est évidemment le mot *coup*. Il est alors probable que le sens intrinsèque de ce mot a une influence sur la signification de la locution adverbiale. Afin d'identifier le sens de l'expression *du coup*, nous incluons donc l'ouvrage *La polysémie et le mot coup*, une étude lexico-sémantique du mot *coup* et des expressions dont il fait partie. Cette thèse de doctorat de Marina Nielsen (2004, 2) a pour but d'étudier « la multiplicité de sens assignés au mot *coup* » et « la polysémie comme phénomène linguistique ». Elle comprend entre autres une classification sémantique du mot que nous présenterons ci-dessous.

1.1.2.1. Première classification de du coup

Nielsen (ibid., 148) fait un classement catégoriel du mot *coup* qui est basé principalement sur le *Trésor de la langue française*. Ce classement montre les emplois sémantiques du mot par le biais de quatre catégories principales :

- A. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (physique ou moral)
- B. Avec l'idée du mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. où ce mouvement n'est pas forcément suivi d'un choc (physique ou moral), mais où il peut l'être.
- C. Avec l'idée de « promptitude, vivacité » ; dans un sens général et dans diverses applications (quantité de liquide, « fois », « occasion », « tentative », « tour, stratagème », « un peu », etc.) et
- D. Dénotant une caractéristique spécifique, sans idée de mouvement ou de choc

Toutes ces catégories contiennent aussi des sous-catégories. Nous répétons seulement certaines sous-catégories de la catégorie C parce que c'est dans cette dernière que nous trouvons *du coup*. Nous reprenons ici les membres des catégories « sens général », « fois » et « occasion » pour faciliter la discussion qui suit sur ses acceptions. *Du coup* se classe dans la dernière catégorie.

sens général :

à coup, à ce coup, au coup par coup / coup par coup, à coup près, à coup sûr, d'un coup, d'un seul coup, d'un seul coup d'un seul, sur le coup, tout à coup, tout d'un coup, arriver / passer / repartir en coup de vent

fois :

au coup de, au premier coup, encore un coup, ce coup-ci, ce coup-là, coup sur coup, du premier coup, un coup (+SV)... un coup (+SV)..., pour ce coup, pour le coup, pour un coup

occasion :

à tous coups ; à tout coup, à tous les coups, du coup, saisir le coup, après coup, du même coup
(ibid., 155)

Dans la catégorie « sens général », Nielsen (ibid., 150) inclut « tous les emplois du mot *coup* où il n'a aucun sens spécifique ou dénotable, c'est-à-dire où il est « vide » de sens propre, ne serait-ce par le fait qu'il comprend cette idée de « promptitude » ou de « vivacité ». Elle écrit que certains cas qui sont inclus dans cette catégorie dénotent un sens qui « peut être rapproché du heurt physique ». Pourtant, il ne s'agit pas d'un heurt physique réel. Elle explique que l'acception « sens général » a un sens vague et indéterminé qui dépend de la situation discursive et qui ne se réalise que contextuellement. Malgré cela, ce « sens général » partage « le noyau sémantique [...] global du lexème (ou, au moins, l'essence des traits constitutifs de ce noyau) » (ibid., 199-200). L'exemple suivant illustre l'acception « sens général »:

Entre France « longue » et France « courte », entre l'humanisme négatif qui assemble au coup par coup des individus souverains et les idéologies qui agglomèrent « positivement », aucun rapport simple. (Glucksmann 1987, 67 cité dans ibid., 171)

Les deux sous-catégories « fois » et « occasion » de la catégorie C sont souvent rapprochées. Ainsi, dans certains de ses emplois, le mot *coup* est synonyme de « fois », tandis que dans d'autres emplois il est synonyme à la notion d'« occasion » ou à celle de « moment » (ibid., 150). Les liens entre « fois » et « occasion » sont illustrés lorsque Nielsen (ibid., 376) détermine la relation de famille entre les deux par l'identité des sèmes suivants : [+concept

temporel], [+promptitude], [+vivacité], [+figuré]. L'exemple ci-dessous illustre les acceptions « fois » et « occasion » :

Ainsi l'antisémite gagne à tous les coups. (Sartre 1954, 103 cité dans *ibid.*, 171)

Lorsque les expressions avec *coup* se construisent de la même manière que les expressions avec *fois* (*ce coup-ci ; ce coup-là, au premier coup, pour un coup, etc.*) *coup* est considéré comme « une variante « populaire » de *fois* » (Gross 1984, 47-48, cité dans *ibid.*, 342-343). Ce sens de « fois » constitue l'une des dénotations lexicales du mot *coup* qui découle, par métonymie, du sens plénier du mot : « le mot *coup* à sens temporel contient toujours une notation du sens plénier et du « choc » (physique), résultant de l'action » (*ibid.*, 343). Nielsen mentionne aussi que Pioche (1986, 35 cité dans *ibid.*) a noté qu'un « mot dénotant un mouvement, c'est-à-dire un changement de lieu, phénomène à la fois spatial et temporel » peut être « très apte à dénoter un changement purement temporel ».

Lorsque le mot *coup* s'utilise dans d'autres locutions adverbiales qui ne se construisent pas de la même façon que le lexème *fois*, il n'est pas vide de sens pour autant. Dans ces cas, *coup* sert à indiquer « un moment dans le temps, l'occurrence d'un événement non déterminé » (Gross 49 cité dans *ibid.*). Il peut aussi, dans des constructions locutionnelles comme *après coup, pour le coup* et *sur le coup*, référer à « l'assertion d'un événement, à une prédication » (Gross 53 cité dans *ibid.*). Dans cet emploi, *coup* correspondrait à l'acception « occasion ».

1.1.2.2. Deuxième classification de du coup

Nous avons vu que dans la classification initiale, *du coup* était rangé dans la catégorie C, avec l'acception « occasion ». Cependant, le seul exemple qui illustre l'emploi de *du coup* dans cet ouvrage atteste plutôt l'acception « sens général » de la catégorie C :

Un jour, oui euh un jour j'ai même craché sur une vieille qui nous menaçait avec son sac à main du coup on lui a tiré ses tites économies à la salope mais les crs diant diant y osaient pas charger (fr.rec.arts.litterature, LI/4) → Représentation cinétique : C ; catégorie C (sens général) du classement selon le T.L.F. (ibid., 186).

Nielsen (*ibid.*) commente : « il s'agit d'un exemple du *coup* dans son emploi locutionnel et dans son caractère sémantique de « nonce sense » (« non-sens ») : le mot *coup* ne porte aucune signification en soi, mais il se définit comme un élément constituant de la locution adverbiale *du coup* ».

Nielsen (*ibid.*, 313-314) fait aussi mention de *du coup* en énumérant des acceptions où le mot *coup* prend des « caractéristiques « contextuelles », sans signification propre ou avec une signification qui relève de son occurrence syntagmatique (« nonce sense ») ». Elle note que

dans ces cas, le mot *coup* fonctionne « soit comme un élément morpho-syntaxique, soit comme un élément lexical de façon tellement vague que sa signification propre ne comprend (...) que quelques sèmes spécifiques ». L'auteur range ici *du coup* dans un groupe de constructions adverbiales et prépositionnelles comme *à coup sûr*, *après coup* et *à coups de*. En considérant que l'auteur ici, ainsi que dans l'acception « occasion », rapproche *du coup* d'*après coup*, nous incluons un exemple qui illustre l'emploi de ce dernier :

*Les grands massacres comme les cruautés de détail mobilisent nos vertus doublement; pour que l'homme devienne bon, tous les moyens paraissent permis; parce que les hommes sont d'ores et déjà bons, il n'y a pas lieu de mettre en doute leurs intentions et procédés. Les contemporains ont fait, et laissé faire, au nom, toujours, de l'adorable nature humaine. **Après coup** - et quels coups! - on constate; je n'aurais jamais imaginé... qui eût pu penser que...* (Glucksmann 1987, 273 cité dans *ibid.*, 306)

Selon Nielsen (*ibid.*, 311), l'expression *après coup* dénonce ici une idée de mouvement qui est très indécise. Le sens du mot *coup* (c'est-à-dire le sens qu'il acquiert en faisant partie de la locution) est ici celui de « fois » ou « moment ». Nielsen cite *Le Petit Larousse* (1991, 277) en soutenant qu'*après coup* signifie « après le moment » / « quand ce n'est plus le moment ». La signification de la locution complète résulte de la combinaison des éléments *après* et *coup*. Il ne s'agit là pas d'un seul élément qui détermine la signification entière, ce qui est le cas des expressions de type *coup de zip* : le mot *zip* précise la signification de *coup* (*ibid.*, 308). De ce fait, l'auteur conclut que le mot *coup* dans *après coup* a un sens entièrement « locutionnel » ou « général » (le « sens général » de catégorie C) (*ibid.*, 311).

Nous observons que d'un côté Nielsen dit que le sens du mot *coup* dans cette locution correspond à « fois » ou « moment », mais de l'autre elle soutient qu'il appartient à la catégorie « sens général ». L'ambiguïté de cette catégorisation est donc à rapprocher de celle de *du coup* plus haut. Il est donc légitime de se demander si le mot *coup* dans *du coup* est catégorisé comme « général » (*cf.* la deuxième classification) car l'auteur considère que la signification de la locution complète résulte de la combinaison des éléments *du* et *coup*. La raison pour laquelle *du coup* est rangé dans la catégorie « occasion » (*cf.* la première classification), alors que ce sens n'est pas mentionné directement lorsque l'auteur opère sa classification de l'exemple ci-dessus, n'est d'autre part pas très clair. Il est possible que l'auteur distingue deux sens du mot *coup* dans l'expression *du coup*, mais que l'exemple de la deuxième classification illustre seulement le sens « locutionnel ».

Toutefois, Nielsen (*ibid.*, 325-326) distingue trois possibilités dans la détermination de l'apport sémantique propre du mot *coup*. Premièrement, il y a l'emploi lexical du mot où il

porte sa signification intrinsèque. Les acceptions « fois » et « occasion » se rangent ici. Deuxièmement, il y a l'emploi morpho-syntaxique où la fonction du mot *coup* est de nominaliser (l'expression d') une action (cf. Gross 45 selon ibid.). Ainsi, le contenu sémantique du mot est modulé par son contexte, et l'apport sémantique est très réduit. Finalement, le mot *coup* peut avoir une signification de « nonce sense » : le sens du mot *coup* est presque dénué de tout sens et totalement modulé d'après le contexte. Son apport sémantique se réduit aux sèmes [\pm mouvement], [+promptitude], [+vivacité], [\pm choc]. C'est dans cette catégorie que nous trouvons *du coup* selon la deuxième classification appelée « sens général ».

Néanmoins, Nielsen (ibid., 342) dit clairement que même si elle utilise l'expression « nonce sense », elle n'admet pas que le mot *coup* soit un mot non-sens. Le mot a un certain apport sémantique, même s'il est très vague, à la fois dans son emploi morpho-syntaxique et dans son emploi de « nonce sense » : « Cet apport consiste au moins en l'apport conceptuel et sémantique des sèmes [+promptitude], [+vivacité], [+mouvement] ».

1.1.2.3. Conclusion

Le classement de *du coup* dans cet ouvrage est peu clair : au début *du coup* est rangé dans l'acception « occasion », ensuite dans l'acception « sens général ». Ce n'est que cette dernière classification qui est expliquée par Nielsen, sans qu'elle entre pour autant dans les détails. Selon cette classification, le mot *coup* dans *du coup* est une expression de « nonce sense ». Comme nous l'avons vu, une telle description ne signifie pas que l'expression soit dépourvue de sens, mais que sa signification dépende totalement du contexte discursif. Elle est presque vide de sens propre, mais elle porte toutefois un certain apport consistant au moins de l'idée de promptitude, de vivacité et de mouvement. Toutefois, *du coup* est aussi rangé dans l'acception « occasion », et nous avons vu que les membres de cette catégorie, ainsi que les membres de la catégorie « fois », ont des significations lexicales. Il est donc possible que le mot *coup* dans *du coup* puisse avoir un autre emploi, celui-ci plus lexical.

1.1.3. Type de mot et usage : les grammaires de référence

Nous avons choisi de continuer notre recherche sur *du coup* en consultant les grammaires de référence. Il nous semblait naturel d'y inclure d'abord *Le bon usage* (1988) (désormais *LBU*) de Grevisse et la *Grammaire méthodique du français* (2009) (désormais *GMF*) de Riegel et ali. qui sont des grammaires importantes dans les études françaises en général, quel que soit la perspective choisie. En ce qui concerne les grammaires écrites en langue scandinave, c'est la

grammaire *Ny Fransk Grammatikk* (2006) (dorénavant *NFG*) de Helland qui est la plus récente, et nous avons donc aussi choisi de l'intégrer parmi nos sources. D'autre part, c'est une grammaire qui est couramment utilisée dans les études du français en Norvège. Il est important d'inclure ce type de grammaires parce qu'elles soulèvent des problèmes qui sont spécifiques pour les Norvégiens apprenant le français comme langue étrangère. Elles adoptent ainsi un point de vue qui n'existe pas dans les grammaires qui sont écrites avant toute chose pour les locuteurs ayant le français comme langue maternelle.

Même dans les grammaires citées ci-dessus, il apparaît que *du coup* n'est pas traité suffisamment. En effet, il n'y a qu'une grammaire qui le mentionne et le catégorise explicitement ; *LBU* de Grevisse. Les autres ont choisi de ne pas l'inclure, consciemment ou inconsciemment. Ce n'est donc qu'indirectement que ces grammaires ont pu servir comme une base de connaissances pour notre recherche sur l'expression *du coup*, à travers les critères de classification et d'analyse plus généraux que nous avons adoptés pour cette expression particulière. Il s'ensuit qu'il est possible de faire des classifications différentes selon l'interprétation individuelle.

Dans les paragraphes suivants, nous allons catégoriser l'expression *du coup* en utilisant les grammaires de référence mentionnées. Pour illustrer clairement les classifications de chaque grammaire, nous avons construit des figures taxonomiques qui montrent les relations hiérarchisées entre les catégories différentes. Les figures fonctionnent comme une base pour notre compte rendu des grammaires. En raison de limitations de place, nous n'avons pas toujours inclus toutes les sous-catégories qui existent, mais seulement celles qui sont pertinentes pour le classement de *du coup*.

1.1.3.1. Catégorisation de l'expression selon la GMF (Riegel et ali.)

Nous commencerons notre catégorisation de *du coup* par la *GMF* de Martin Riegel et ali. (1056-1057). Les auteurs de cette grammaire ne font pas mention explicite de l'expression *du coup*, mais en considérant les catégories qui y figurent, nous proposons de mettre *du coup* parmi les connecteurs pragmatiques. Dans ce groupe il nous semble que *du coup* appartienne à la catégorie des connecteurs argumentatifs dans une sous-catégorie de connecteurs comme *donc*, *par conséquent* et *ainsi* qui marquent la conclusion. Notre classification de *du coup* est dans ce cas indirecte.

Une classification indirecte s'oppose à une classification directe où l'auteur de la source a défini l'expression en question de façon explicite. Lorsqu'il n'y a pas de définition ou

classement explicite, il faut ranger l'expression indirectement dans une des catégories proposées sur la base de certains critères. Ici, nous nous appuyons largement sur la synonymie, c'est-à-dire la similarité entre *du coup* et d'autres expressions mentionnées. D'autres critères plus formels peuvent aussi nous aider. Par exemple, étant donné que *du coup* ne peut pas fonctionner comme le foyer dans une phrase clivée : « *C'est **du coup** qu'elle m'a vu », nous testerons aussi les expressions qui ressemblent à *du coup* pour voir si elles aussi se comportent de façon similaire.

Afin de prouver que *du coup* appartient à la catégorie des connecteurs argumentatifs qui marquent la conclusion, nous testerons si les exemples *donc*, *par conséquent* et *ainsi* peuvent remplacer sa signification. Ainsi, nous utiliserons un exemple de notre corpus :

*Mais à l'infirmierie, on avait dit que c'était inutile et **du coup** un agent de sécurité avait balancé le bout de doigt dans un four* (Sonnet Atelier 62 2008, 154)

Nous insérons les membres de la catégorie dans la phrase :

*Mais à l'infirmierie, on avait dit que c'était inutile et **donc/par conséquent/ainsi** un agent de sécurité avait balancé le bout de doigt dans un four*

Le remplacement réussi montre que les expressions sont dans une relation de synonymie avec *du coup*, au moins dans les conditions invoquées par la phrase ci-dessus.

Ensuite, nous testerons afin de voir si les expressions *donc*, *par conséquent* et *ainsi* peuvent fonctionner comme le foyer dans une phrase clivée :

C'est **donc/par conséquent qu'elle m'a vu*

*C'est **ainsi** qu'elle m'a vu*

Nous voyons que *donc* et *par conséquent*, de même que *du coup*, ne peuvent pas prendre cette fonction, tandis qu'*ainsi* le peut.

En nous basant sur les similarités identifiées plus haut entre *du coup* et les expressions choisies de cette catégorie de la *GMF*, nous concluons que *du coup* fait partie de cette dernière. Nous reviendrons à la catégorie des connecteurs argumentatifs dans notre compte rendu ci-dessous, mais nous allons d'abord aborder ce que représente le terme connecteur chez Riegel et alii. Nous y incluons la définition des connecteurs, leurs constituants et quelques remarques sur la polyvalence.

Termes de liaison et de structuration

La *GMF* présente le groupe des connecteurs comme «des termes de liaison et de structuration » (ibid., 1044) ayant pour fonction de contribuer à l'organisation non seulement du texte, mais aussi du discours. Ils marquent certaines relations entre les propositions du texte ou entre les séquences du texte, et ils indiquent les articulations du discours. Dans le groupe des connecteurs, Riegel et ali. incluent tous les termes qui font partie de l'organisation textuelle, à savoir les conjonctions de coordination (*mais, ou, et, donc, or, car*), des adverbes (*alors, puis, ensuite, pourtant, cependant*), des groupes prépositionnels (*d'une part, d'autre part, en tout cas, en fin de compte*), des présentatifs (*c'est, voilà*) et des locutions (*c'est-à-dire, autrement dit*) (ibid.). La *GMF* accepte comme connecteurs à la fois ceux qui conservent toujours leur rôle de connecteur dans un texte et ceux qui peuvent assumer plusieurs fonctions. (ibid.).

Unités polyvalentes

La *GMF* aborde la difficulté de trouver un sens unique chez les connecteurs. Cette difficulté s'explique par le fait qu'il y a des facteurs différents qui décident la valeur des connecteurs. Riegel et ali. définissent les connecteurs comme des unités polyvalentes. Certains d'entre eux s'emploient plus régulièrement dans un type particulier de texte. Ceci ne signifie pas nécessairement qu'un connecteur soit exclu d'autres types de textes. D'autres connecteurs sont capables de prendre des valeurs différentes suivant le texte où ils sont utilisés. Par exemple, l'adverbe *alors* peut à la fois marquer la succession chronologique (dans un texte narratif) et la conclusion (dans un texte argumentatif) (ibid., 1045).

Les organisateurs textuels et les connecteurs pragmatiques

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons présenter les catégorisations différentes des connecteurs faites par Riegel et ali. Ainsi nous montrerons la base qui a conduit à notre classification de l'expression *du coup* comme un connecteur pragmatique. La figure 1 ci-dessous résume notre lecture de ces grammairiens. Le contenu de toutes nos figures taxonomiques se lit horizontalement de gauche à droite.

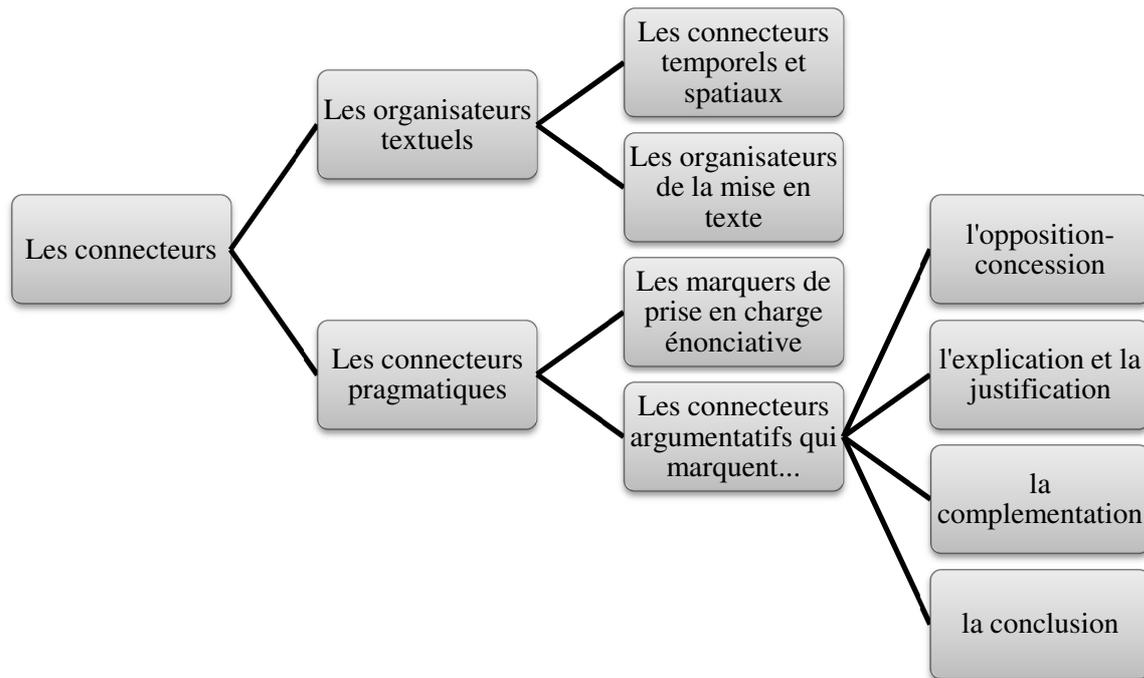


Figure 1

Les connecteurs ont différentes fonctions, et sont catégorisés dans deux groupes principaux. Le premier groupe est formé par les organisateurs textuels. Ils assurent l'enchaînement entre les propositions et organisent les propositions du texte dans une hiérarchie. Leur fonction principale est la structuration du texte. Les organisateurs textuels constituent deux catégories. Les membres de la première catégorie, les connecteurs temporels et spatiaux, arrangent la réalité référentielle. Les membres de l'autre catégorie, les organisateurs de la mise en texte, organisent le texte (ibid., 1045-46).

Le deuxième groupe de connecteurs sont les connecteurs pragmatiques. Ils fonctionnent comme des marqueurs qui montrent comment le locuteur organise son discours, ou quels types de stratégies d'organisation il emploie. Ils sont définis par leur fonction d'articuler des unités linguistiques ou discursives. De plus, ils « donne[nt] des instructions sur la manière de relier ces unités » (ibid., 1045). Ces connecteurs constituent deux groupes principaux : Les marqueurs de prise en charge énonciative et les connecteurs argumentatifs (ibid., 1045-1046).

Hormis les catégorisations ci-dessus, Riegel et al. soulignent que les connecteurs ont certaines caractéristiques communes : « (...) tous jouent le même rôle d'assurer l'enchaînement des différentes unités textuelles et de marquer des relations sémantiques entre des segments plus ou moins vastes. » (ibid., 1046)

Les organisateurs textuels

La première catégorie de connecteurs, les organisateurs textuels, peut se subdiviser en deux groupes. Le premier consiste en des connecteurs temporels et spatiaux. Les connecteurs temporels s'emploient surtout « pour marquer une succession chronologique » (*alors, après, ensuite, et, puis*), alors que les contreparties spatiales « structurent le plus souvent une description » (*en haut/en bas, à gauche/à droite, devant/derrière, etc.*) (ibid., 1046-48).

Le deuxième groupe d'organisateur textuels sont les organisateurs de la mise en texte qui constituent trois groupes principaux : Les connecteurs énumératifs, les marqueurs de topicalisation et les marqueurs d'exemplification et d'illustration. Les connecteurs énumératifs ont deux fonctions. Ou ils présentent une suite d'éléments (*et, ou, aussi, également*), ou ils indiquent une progression (*en/de plus*). Les marqueurs de topicalisation « indiquent un changement de point de vue », et en conséquence « le passage d'une unité à une autre » (*quant à, en ce qui concerne*). Les marqueurs d'exemplification et d'illustration mettent en relief un élément particulier dans un ensemble pour exemplifier ou illustrer (*par exemple, notamment, en particulier*) (ibid., 1048-49).

Les connecteurs pragmatiques

Comme il a été indiqué plus haut, les connecteurs pragmatiques constituent la deuxième sous-catégorie de connecteurs. C'est dans cette catégorie que nous avons choisi de ranger *du coup*. Elle peut se subdiviser en deux groupes principaux : les marqueurs de prise en charge énonciative et les connecteurs argumentatifs. Nous allons aborder ces deux groupes plus en détail.

Riegel et ali. définissent les marqueurs de prise en charge énonciative comme des participants au fonctionnement du discours. En général, ils marquent « l'émergence d'un point de vue, qui n'est pas forcément celui du locuteur, que celui-ci peut ou non prendre en charge » (ibid., 1049). Il y a trois types de marqueurs de prise en charge énonciative : 1) les marqueurs de point de vue, 2) les connecteurs de reformulation et 3) les marqueurs de structuration de la conversation (ibid., 1049-1052)

Les membres du premier groupe, les marqueurs de point de vue, « indiquent le point de vue d'une source de savoir déterminée » (*d'après N, selon N, pour N*). Le deuxième groupe, les connecteurs de reformulation, consiste des marqueurs de reformulation (*c'est-à-dire, à savoir, autrement dit*) et des marqueurs de clôture (*enfin, somme toute, en conclusion*). Ces

connecteurs facilitent le travail de l'interlocuteur en explicitant le sens des expressions dans le discours. Le troisième groupe, les marqueurs de structuration de la conversation, se divise en deux : il y a ceux qui « marquent un [...] enchaînement entre deux constituants » ou « une [...] ouverture de constituant » (*bon, ben, alors*) et il y a ceux qui « assurent l'entretien du contact avec l'interlocuteur » (*tu sais, tu vois, euh*) (ibid., 1049-52).

Le deuxième groupe principal des connecteurs pragmatiques sont les connecteurs argumentatifs. Nous classons *du coup* parmi ce type de connecteurs. Normalement nombreux dans les textes argumentatifs, ils marquent les différentes relations qui existent entre les parties du texte. Ils fonctionnent comme des marqueurs d'opposition-concession, d'explication et justification, de complémentation et de conclusion (ibid., 1053-57). Ci-dessous nous donnerons les caractéristiques de chaque type de connecteur, ainsi que les membres des catégories.

Les connecteurs qui marquent l'opposition-concession introduisent souvent un contre-argument qui conteste l'argument préalable. Les membres de cette catégorie sont : *Mais, pourtant, cependant, néanmoins, toutefois, quand même, malgré tout, en revanche, au contraire* (ibid., 1053-54).

Les connecteurs qui marquent l'explication et la justification sont *parce que, puisque, car et en effet*. *Parce que* introduit la cause d'un fait qui est exprimé dans la phrase principale. *Puisque* fonctionne comme un introducteur pour la justification de l'énoncé. L'emploi de *car* est similaire de ce de *puisque*. *En effet* peut rivaliser avec *car* dans le domaine de justification (ibid., 1054-1055).

Les connecteurs qui marquent la complémentation introduisent un argument additif en indiquant sa force. Les membres de cette catégorie sont : *Or* (annonce fréquemment *donc*), *d'/par ailleurs, et même, de plus, par surcroît, non seulement... mais encore* (ibid., 1055-1056).

Les connecteurs qui marquent la conclusion sont nombreux, et ils expriment des nuances variées. Dans cette catégorie nous avons les connecteurs suivants : *Donc, aussi, c'est pourquoi, par conséquent, de sorte que, ainsi, en tout cas, de toute façon, quoi qu'il en soit, somme toute, toute bien considéré, après tout, enfin, en définitive, finalement, en résumé, en conclusion* (ibid., 1056-57). Comme il a été mentionné plus-haut, c'est dans cette catégorie que nous rangeons l'expression *du coup* indirectement sur la base de la synonymie et de notre test qui montre si une expression peut constituer le foyer d'une phrase clivée ou non.

1.1.3.2. Catégorisation de l'expression selon NFG (Helland)

La deuxième grammaire de référence que nous utiliserons est *NFG* de Hans Petter Helland. Helland (*NFG* 374-375) ne fait pas non plus mention explicite de *du coup*, mais en suivant ses classements, nous suggérons de catégoriser *du coup* dans le groupe des connecteurs de conséquence avec *en conséquence*, *par conséquent*, *donc*, *c'est pourquoi*, *aussi*, *ainsi*, etc. Nous voyons tout de suite que la relation de synonymie est là, parce que nous avons déjà exploré cette relation par rapport aux expressions *par conséquent*, *donc* et *ainsi* de la *GMF*. La plupart des expressions ne peuvent pas non plus être le foyer d'une phrase clivée :

**C'est en conséquence qu'elle m'a vu*

Nous concluons que *du coup* est membre du groupe des connecteurs de conséquence dans *NFG*. Nous entrons maintenant plus en détail dans les catégorisations de Helland. En montrant son compte rendu de connecteurs, nous aimerions clarifier comment nous avons arrivé à ranger *du coup*.

Les connecteurs

Dans *NFG* les connecteurs sont présentés d'une façon plutôt sommaire dans le chapitre sur les adverbiaux. Helland y inclut les critères qui séparent les connecteurs des autres adverbiaux ainsi que quelques caractéristiques générales. Les types de constituants qui peuvent remplir cette fonction sont aussi mentionnés. Finalement, Helland montre les différents types de connecteurs qui sont, selon lui, au nombre de huit.

Helland divise les adverbiaux en trois catégories principales : 1) Les compléments adverbiaux du verbe, 2) les compléments de phrase et 3) les connecteurs (*ibid.*, 357). La figure 2 ci-dessous résume les groupes principaux d'adverbiaux ainsi que les sous-catégories de connecteurs :

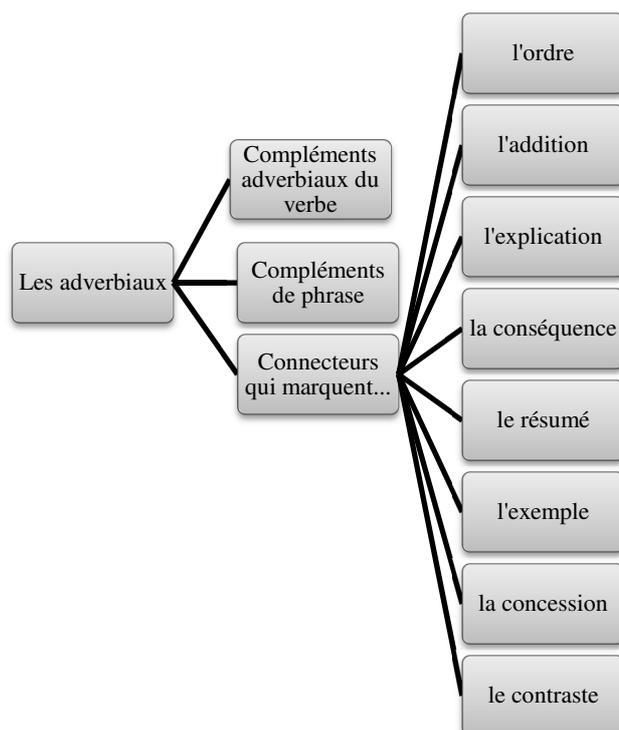


Figure 2

Helland caractérise le groupe de connecteurs comme une variante particulière des compléments de phrase (ibid.). D'un côté, les deux groupes sont similaires par le fait que les membres de chaque groupe peuvent avoir portée sur la négation. Également, ils ne peuvent également pas être le foyer dans une phrase clivée. De l'autre côté, les connecteurs se distinguent des compléments de phrase en exigeant un contexte précédent. Ils marquent la connexion entre deux ou plusieurs propositions dans un contexte donné. Selon Helland, les connecteurs se distinguent des compléments de phrase aussi par leur capacité de se combiner à la fois avec les phrases affirmatives, interrogatives et impératives (ibid., 372). Nous allons revenir à cette déclaration qui est mise en question par Corinne Rossari et Jacques Jayez (1999 et 2001) (voir 1.1.4.1.).

Il y a plusieurs types de constituants qui peuvent remplir la fonction de connecteur : groupes adverbiaux, groupes prépositionnels et expressions figées. Helland note que les connecteurs sont généralement définis indépendamment de leur partie du discours, ce qui signifie que les compléments adverbiaux, les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination sont souvent placés dans la même catégorie. Helland choisit de ne pas suivre cette tradition en incluant seulement les compléments adverbiaux sous le nom de « connecteurs » (ibid., 373).

Selon leur attribution au contexte, Helland (ibid., 373-375) a mis les connecteurs dans huit sous-catégories différentes. Il s'agit de connecteurs qui marquent l'ordre (*premièrement, deuxièmement, d'une part, d'autre part, d'abord, ensuite, alors, enfin, puis, etc.*), l'addition (*en outre, de plus, en plus, etc.*), l'explication (*en effet, d'ailleurs, etc.*), la conséquence (*en conséquence, par conséquent, donc, c'est pourquoi, aussi, ainsi, etc.*), le résumé (*bref, en fait, en somme, finalement, en d'autres termes, etc.*), l'exemple (*par exemple, etc.*), la concession (*de toute façon, pourtant, cependant, néanmoins, toutefois, quand même, etc.*) ou le contraste (*en revanche, par contre, au contraire, etc.*). Comme indiqué plus haut et après avoir considéré les catégories disponibles, nous suggérons de ranger *du coup* parmi les connecteurs de conséquence dans le système de Helland.

1.1.3.3. Catégorisation de l'expression selon LBU (Grevisse)

La troisième source sur laquelle nous nous sommes appuyée pour arriver à une catégorisation de *du coup*, LBU, est la seule qui fait mention explicite de l'expression. LBU range *du coup* parmi les adverbes d'aspect comme *tout à coup* et *tout d'un coup*. Il est intéressant de remarquer que c'est ici le caractère temporel qui est souligné :

Du coup exprime l'idée d'une cause agissant brusquement ; il est proche d'aussitôt : Ah ! mon Dieu !... Elle aussi ! cria M. Seguin stupéfait, et DU COUP il laissa tomber son écuelle (A. DAUDET, Lettres de m. m., p. 50). – Partout il (= l'orgue) paraît au début du XVIIe siècle [...]. DU COUP, la décadence du chant grégorien [...] se précipite (DANIEL-ROPS, Église des temps classiques, t. I, pp. 142-143). – Le spectacle ne laissait pas de doute, et Stendhal, dégrisé DU COUP, dit qu'il en éclata de rire (É. HENRIOT, dans le Monde, 8 avril 1959). (LBU 1473)

Outre ce classement explicite par Grevisse, il nous semble possible de faire une classification alternative, cette fois indirecte, de *du coup* au moyen des catégories de LBU. Nous proposons ainsi de classer l'expression dans la catégorie des adverbes de relation logique. En procédant ainsi, nous ne nous opposons pas au classement de Grevisse ; nous indiquons seulement qu'il y a peut-être plusieurs possibilités. L'expression *du coup* peut appartenir à deux catégories à la fois, à savoir à la catégorie des adverbes d'aspect et à la catégorie des adverbes de relation logique, selon le sens qu'on y attribue. L'auteur lui-même souligne que c'est possible pour un adverbe d'appartenir tantôt à une catégorie, tantôt à une autre (ibid., 1383), mais il faut souligner que Grevisse range *du coup* uniquement dans la catégorie des adverbes d'aspect.

Dans la présentation qui suit, nous allons entrer plus en détail dans les deux catégorisations de *du coup*, mais d'abord nous expliquerons superficiellement les catégorisations du chapitre « L'adverbe » dans LBU afin de donner un cadre à la classification de l'expression.

Trois catégories d'adverbes

En prenant en compte du côté sémantique des adverbes dans sa classification introductrice, Grevisse (ibid.) distingue trois catégories principales d'adverbes qui sont illustrées par la figure 3 ci-dessous :

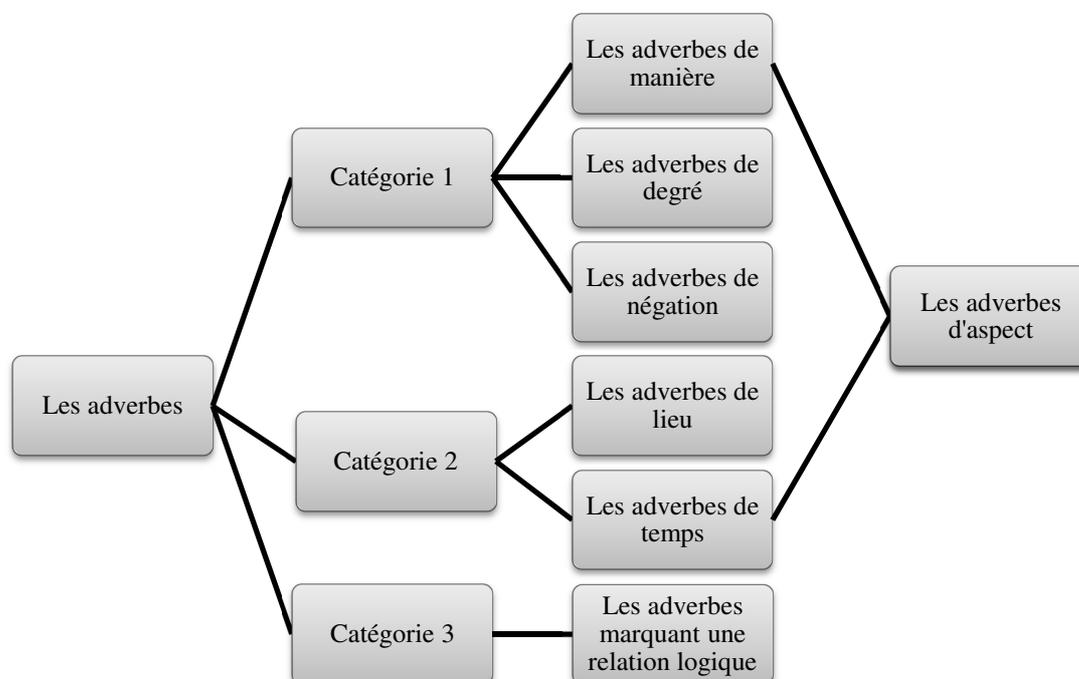


Figure 3

La première catégorie constitue les adverbes de manière, les adverbes de degré et les adverbes de négation. La deuxième constitue les adverbes de lieu et de temps. La troisième constitue les adverbes marquant une relation logique. En introduisant ces trois catégories sémantiques d'adverbes, Grevisse mentionne aussi les adverbes d'aspect. Ceux-ci ne sont pas introduits comme appartenant à une catégorie, mais sont décrits comme « proches à la fois des adverbes de manière et des adverbes de temps » (ibid.). Nous les avons rangés comme une sous-catégorie de ces deux types d'adverbes dans la figure 3. Cette relation est illustrée par les deux phrases suivantes :

Le train a surgi soudain.

Il a dormi longtemps. (ibid.)

En entrant plus en détail dans les différents types d'adverbes, on constate que les trois catégories sémantiques citées ci-dessus ne sont pas maintenues. Grevisse considère chaque type d'adverbe séparément dans son compte rendu, sauf les adverbes de temps et d'aspect qui sont traités partiellement ensemble (voir la figure 4 ci-dessous) :

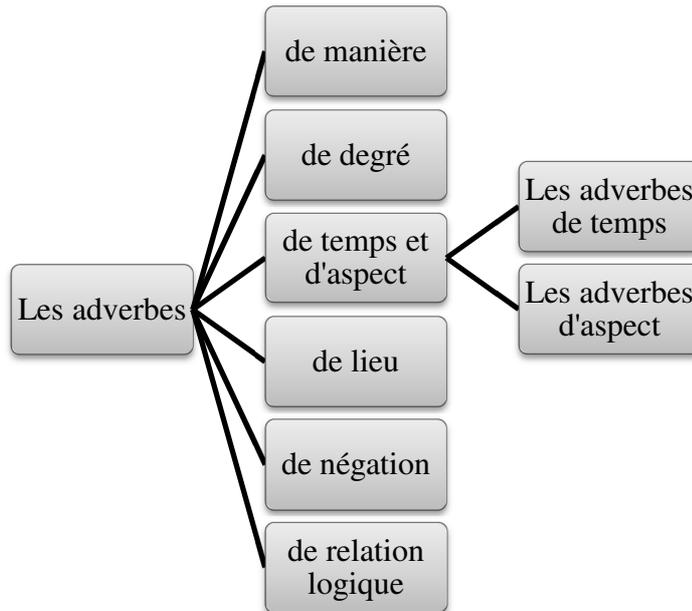


Figure 4

Les catégories qui nous concernent pour le classement de l'expression *du coup* sont celles des adverbes de temps et d'aspect et des adverbes de relation logique.

Classification directe : la catégorie des adverbes de temps et d'aspect

Comme il a été mentionné, Grevisse décrit les adverbes d'aspect comme des espèces hybrides qui se rangent entre les adverbes de manière et les adverbes de temps. Il les classe dans la catégorie des « adverbes de temps et d'aspect ». Cette catégorisation s'explique par le fait que « [l]es adverbes d'aspect concernent à la fois le temps et la manière : ils font intervenir des nuances de soudaineté, de répétition, etc. » (ibid., 1464). *LBU* définit en outre l'aspect comme « la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action » (ibid., 1162).

Puisque Grevisse met deux types d'adverbes dans la même catégorie en les citant ensemble, il est difficile de distinguer les adverbes d'aspect des adverbes de temps. *LBU* donne quelques renseignements sur chaque catégorie, mais pas de listes complètes des membres. Même si le classement de Grevisse pose certains problèmes de clarté, il montre le caractère temporel de *du coup*, exempt des autres grammaires.

Classification indirecte : la catégorie des adverbes de relation logique

Dans les paragraphes qui suivent nous proposerons une classification indirecte de *du coup*, en présentant les catégories qui s'y prêtent. La figure 5 illustre les catégories qui seront mentionnés :

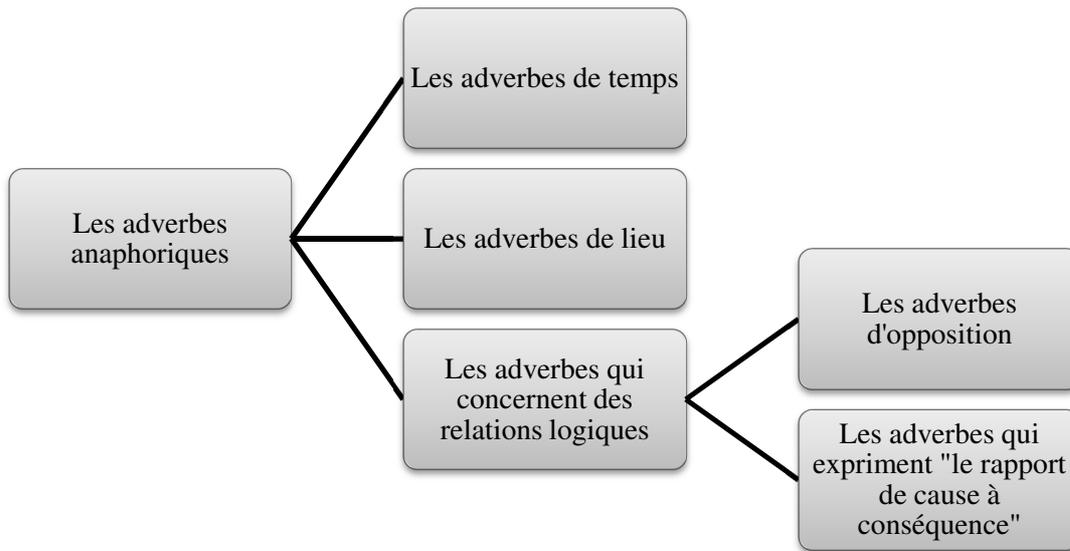


Figure 5

Nous avons mentionné que dans la première section du chapitre (« Généralités »), Grevisse inclut les adverbes marquant une relation logique (ex. *donc* et *pourtant*) dans sa première catégorisation. Plus tard dans la même section, Grevisse définit les adverbes anaphoriques, qui ont pour fonction d'établir «un lien avec ce qui précède dans le discours » (ibid., 1385). Les adverbes anaphoriques constituent les adverbes de temps (*ensuite, alors, auparavant*), de lieu (*ailleurs*) et ceux qui concernent des relations logiques (*donc, partant, pourtant, en outre*). Ce dernier sous-groupe est celui qui est mentionné dans la catégorisation préliminaire. C'est aussi ce sous-groupe qui est défini subséquemment dans la catégorie des adverbes de relation logique. Nous avons inclut les adverbes anaphoriques dans la figure 5 pour illustrer que les adverbes de relation logique en font partie, mais il faut souligner que Grevisse les ont traités individuellement.

Les adverbes de relation logique constituent donc le plus grand groupe des adverbes anaphoriques. Ce groupe peut se subdiviser en deux catégories : les adverbes d'opposition (*pourtant, cependant, néanmoins...*) (ibid., 1498) et les adverbes qui expriment « le rapport de cause à conséquence » (ibid., 1499) : *donc, partant, en effet, par conséquent, en conséquence, conséquemment, par voie de conséquence, par suite* (ibid.). Comme nous avons mentionné plus-haut, il est possible de faire une catégorisation indirecte qui place *du coup* dans la catégorie des adverbes de relation logique et plus précisément dans le groupe qui exprime « le rapport de cause à conséquence ». Nous cherchons la relation de synonymie entre *du coup* et les membres de ce groupe en utilisant un exemple de notre corpus:

*Mais à l'infirmerie, on avait dit que c'était inutile et donc/partant/*en effet/par*

conséquent/en conséquence/conséquemment/par voie de conséquence/par suite un agent de sécurité avait balancé le bout de doigt dans un four (Sonnet Atelier 62 2008,154)

Toutes les adverbes de cette catégorie, sauf *en effet*, peuvent communiquer le sens de *du coup* dans la phrase ci-dessus. De plus, la plupart ne peuvent pas fonctionner comme le foyer dans une phrase clivée :

**C'est donc/partant/en effet/par conséquent/en conséquence/conséquemment/par suite qu'elle m'a vue*

Nous concluons que l'expression *du coup* est membre à part entière de la catégorie des adverbes de relation logique chez Grevisse. De ce fait, elle est membre de deux catégories.

1.1.3.4. Conclusion

Nous avons vu que Riegel et ali. et Helland n'ont pas fait mention explicite de *du coup*, mais que leurs définitions nous ont conduites à ranger l'expression indirectement dans des catégories qui soutiennent son sens consécutif. Nous avons basé nos classements sur la synonymie, ainsi que sur le test de focalisation. Grevisse est le seul grammairien à ranger *du coup* explicitement, en soulignant son sens temporel. Nous avons aussi suggéré un classement alternatif où *du coup* se range parmi les adverbes de relation logique. Ce classement est alors à rapprocher des catégorisations de Riegel et ali. et de Helland par l'accentuation du caractère consécutif de l'expression.

1.1.4. Type de mot et usage : la recherche spécialisée sur *du coup*

Nous avons découvert que même s'il existe beaucoup d'articles et livres qui traitent des catégories linguistiques dont *du coup* fait partie, tels que les adverbes et les connecteurs, la recherche concentrée exclusivement sur cette expression est très limitée. En effet, nous n'avons trouvé que deux linguistes qui ont fait une recherche plus approfondie : Corinne Rossari et Jacques Jayez. Ils ont coopéré à plusieurs articles qui traitent des connecteurs pragmatiques en général et des connecteurs de conséquence, surtout pendant les années 1997-2001. Un des connecteurs de conséquence sur lequel ils ont particulièrement dirigé leur attention est *du coup*. Vu que les articles de Rossari et Jayez sont les seules sources détaillées de notre champ de recherche, il nous est nécessaire d'y prêter plus d'attention qu'aux autres sources dans ce chapitre qui sont soit plus superficielles, soit nous laissent à des catégorisations indirectes. Le but de cette section sera ainsi de montrer les points principaux de leur analyse de l'expression. Nous mettrons l'accent sur deux articles qui se chevauchent

partiellement, l'un est « *Du coup*. Un connecteur situationnel » (1999) et l'autre est « *Du coup* et les connecteurs de conséquence dans une perspective dynamique » (2001). Dans la première partie (1.1.4.1), nous discuterons le profil sémantique de *du coup*, et dans la deuxième partie (1.1.4.2.), nous discuterons les conditions d'emploi de *du coup* définies dans une contrainte principale. Dans la dernière partie (1.1.4.3.) nous ferons quelques remarques conclusives sur l'analyse de Rossari et Jayez.

1.1.4.1. Le profil sémantique de du coup

Selon Rossari et Jayez (2001, 303), les connecteurs de conséquence « ont des emplois qui, à première vue, ne sont ni prédictibles ni homogènes ». Le fait qu'il y ait une relation de conséquence entre deux segments ne signifie pas nécessairement que cette relation soit compatible avec un connecteur de conséquence. De plus, un environnement qui convient à un des connecteurs ne convient pas nécessairement aux autres. Chaque connecteur a alors son propre « *profil sémantique* » (1999, 290), et les auteurs essaient dans ces articles d'identifier celui de *du coup*. Ils définissent le profil sémantique d'un connecteur comme suit : « le profil (sémantique) d'un connecteur concerne à la fois la nature des termes reliés par le connecteur, conçu comme une relation, et les règles de sens commun auxquelles le connecteur demande qu'on fasse appel pour construire une connexion possible ». Nous allons dans ce qui suit clarifier le profil sémantique de *du coup*, et nous commencerons par ce qui est le plus concret ; les types de phrases avec lesquelles *du coup* peut se combiner.

Du coup a un comportement hybride à droite. Cela veut dire qu'il permet les questions, mais pas les impératifs (ibid., 292) :

Cette machine est dangereuse, ?? du coup n'y touche pas !

Ma voiture est en panne, du coup est-ce que tu pourrais m'appeler un taxi ? (2001, 310)

À gauche, *du coup* est factuel. Il ne permet ni les impératifs, ni les questions. Il préfère des prémisses factuelles présentées par des assertions ; à savoir des prémisses qui sont « présentées comme vraies dans le monde réel » (1999, 291-292 et 2001, 305).

Il n'était pas en règle, du coup les douaniers ont refusé de le laisser entrer

L'assertion « Il n'était pas en règle » est une prémisse factuelle qui a un statut informationnel stable : « à la suite de l'opération de mise à jour l'information a le même statut vériconditionnel en tout point de l'état » (2001, 305). De plus, l'état concerné est l'état réel.

Les assertions s'opposent alors aux impératifs qui, en ayant également un statut informationnel stable, concernent un état futur idéal. De l'autre côté, les questions concernent l'état réel, mais elles sont non stables. Ainsi, ni les impératifs, ni les questions ne sont des éléments acceptables de la prémisse qui précède *du coup* (ibid., 305-306). Dans la phrase suivante, c'est l'impératif « Essaie de venir vite ! » qui bloque l'emploi de *du coup* :

Essaie de venir vite! ??Du coup prends l'autoroute ! (ibid., 309-310)

En distinguant « la principale différence entre les connecteurs de conséquence », Rossari et Jayez (1999, 292) écrivent que :

(...) les connecteurs de conséquence demandent que l'opération sur la droite soit rendue possible par l'opération sur la gauche (...). Mais la façon dont une opération en rend possible une autre dépend des règles de sens commun qui sont convoquées pour légitimer le passage de la première à la seconde opération. »

Des connecteurs comme *alors, donc et par conséquent* acceptent des règles qui rapprochent des états de choses ou des jugements. Les auteurs distinguent un *état de choses* comme décrivant « une partie d'un monde réel ou imaginaire » (ibid., 293). Un *jugement* est défini comme « un couple formé d'un état de choses et d'une instance qui croit à la vérité de l'état de choses » (ibid.). La causalité « directe » (cause-conséquence), associent des états de choses, tandis que l'inversion causale requiert des règles concernant des jugements. L'expression *du coup* n'accepte pas les règles concernant des jugements. De ce fait, elle accepte seulement la causalité « directe » (ibid., et 2001, 307) :

Il n'était pas en règle, donc/du coup les douaniers ont refusé de le laisser entrer
(1999, 293)

La causalité directe implique que la cause est mentionnée avant la conséquence. Cet ordre est respecté dans l'exemple ci-dessus : le fait qu'il n'est pas en règle est la cause qui provoque que les douaniers refusent de le laisser entrer. Dans l'exemple suivant, la conséquence est mentionnée avant la cause. L'inversion des événements bloque l'emploi de *du coup*, mais pas celui de *donc* :

Les douaniers ont refusé de le laisser entrer, donc/ ??du coup il n'était pas en règle
(1999, 293)

Du coup est aussi exclu de certaines configurations de l'ordre classique cause – conséquence, à savoir les configurations où un type est attribué à un objet. C'est le cas du premier exemple ci-dessous où le type « beau » (le prédicat *être beau* constitue une caractéristique incessible)

est attribué à l'objet « le fils d'Alain Delon ». Les autres exemples cités relèvent du même type, car ces configurations qui attribuent un type à un objet résistent à la mise en situation : « un type vaut pour toutes les étapes de l'existence d'un objet et ne peut donc être lié à des circonstances particulières » (ibid., 296) :

C'est le fils d'Alain Delon, ?? du coup il est beau (2001, 312)

Il est intelligent, ?? du coup il comprend les maths (1999, 294)

C'est un nombre divisible par 64, ?? du coup il est pair (ibid.)

Il est italien, ?? du coup il est européen (2001, 312)

Pierre est sportif, ?? du coup il court (ibid., 316)

La chaise est bancale, ?? du coup il est dangereux de monter dessus (1999, 296)

Vous avez pris une pizza à 60 francs et une à 80, ?? du coup ça fait 140 francs (2001, 317)

Il fait un mètre quatre vingt, ?? du coup il est plus grand que Marie (1999, 294)

Toutefois, Rossari et Jayez (ibid., 294-295 et 2001, 312, 316) affirment qu'il est possible de rétablir l'appropriété de *du coup* en modifiant la conclusion d'une manière qui favorise une lecture circonstancielle. Les auteurs montrent une variété de manières d'effectuer cette modification. Nous en exemplifierons quelques-unes ici :

L'emploi d'une quantification :

C'est le fils d'Alain Delon, du coup tout le monde le trouve beau

Il est intelligent, du coup il comprend tout (1999, 294)

La présence d'un « adverbe modal d'attitude épistémique » (2001, 312) :

C'est un nombre divisible par 64, du coup il est forcément pair (1999, 294)

La présence d'un adverbe qui présente la propriété dans la conclusion comme « une propriété additionnelle » (2001, 312) :

Il est italien, du coup il est aussi européen (ibid.)

La suppression de la lecture atemporelle :

Pierre est sportif, du coup il court souvent (ibid., 316)

La projection de l'activité dans une situation future :

*La chaise est bancale, **du coup** ça risque d'être dangereux de monter dessus* (1999, 296)

« Les tournures qui créent un effet de contraste » (ibid., 297) comme un pronom fort :

*Vous avez pris une pizza à 60 francs et une, qui, elle, est à 80, **du coup** ça fait 140 francs* (2001, 317)

Il est aussi possible de modifier la prémisse comme dans le dernier exemple ci-dessus par le remplacement d'une propriété intrinsèque par une propriété transitoire (ibid., 312) :

*Il a atteint un mètre quatre vingt, **du coup** il est plus grand que Marie* (1999, 294)

Rossari et Jayez (2001, 312) écrivent que ces modifications ont certains points communs :

« Les modifications qui affectent la prémisse ou la conclusion permettent de présenter l'état de (*sic.*) choses évoqué dans la conclusion comme lié à la situation d'énonciation, à un événement ou à des prémisses implicites additionnelles ». Il s'agit d'une « mise en situation » des états de choses (1999, 295). Les auteurs soulignent que l'emploi de *du coup* demandent qu' « (...) on doit pouvoir adopter sur l'enchaînement une perspective qui accentue le rôle de facteurs circonstanciels » (2001, 312).

En considérant les modifications ci-dessus, il devient clair que les transitions, les répétitions et les localisations temporelles sont compatibles avec *du coup* parce qu'elles sont situables et conviennent à une lecture circonstancielle (1999, 296). Nous donnerons quelques exemples :

*(transition) Le père de Pierre courait le marathon, **du coup** son fils court* (2001, 316)

Dans cet exemple, « c'est la transition qui assure la localisation temporelle. Elle permet de situer le début de l'activité : l'exercice de l'activité de courir remonte à l'époque où le père de Pierre l'a initié » (ibid., 317).

*(répétition) Pierre est toujours pressé, **du coup** il est toujours en train de courir* (1999, 296)

Rossari et Jayez (ibid.) prétendent que les exemples de répétition « associent les événements décrits à des occasions ou circonstances, par le biais d'une quantification sur des situations ».

*(localisation temporelle) Pierre est pressé, **du coup** il a couru* (ibid.)

Les auteurs écrivent que « [l]es localisations temporelles mettent en situation des événements ». Dans l'exemple ci-dessus, c'est le passé composé qui situe l'événement « dans un moment déterminé du passé » (ibid.)

Les auteurs montrent aussi que la présence de différentes formes de négation est habituelle afin d'assurer la lecture circonstancielle : « le locuteur se dissocie de l'énonciateur d'une proposition *p* parce que des circonstances lui font constater *non p* » (2001, 315) :

*La loi est pointilleuse et rigide, **du coup**, aucune entreprise n'est en mesure de la respecter, du moins formellement*

*Sans doute cela arrange les gens : **du coup**, ils ne sont pas vraiment concernés, ils ont le sentiment que pendant ce temps il (sic.) peuvent faire leurs petits trucs tranquillement, puisque ce qu'on dit ne concerne pas leur vie (ibid., 314-315)*

La lecture circonstancielle peut aussi être assurée par des indices de type différent qui ont pour effet de marquer l'apparition d'un objet dans le contexte. Les prédicats verbaux comme *créer*, *apparaître* et *décrocher* signalent « que l'objet qu'ils prédisent n'a pas lieu d'être avant leur énonciation » (ibid., 315).

*Framatome « a mis fin sans précaution à cette aventure » ; **du coup**, un certain « dégrisement » apparaît, selon l'expression du chercheur (ibid., 314)*

Dans l'exemple suivant, cet effet est assuré par le verbe *être* qui est interprété comme le verbe *devenir* en introduisant une propriété qui vient d'émerger (ibid., 315) :

*La seule politique du département, c'est d'être contre la ville. **Du coup**, son ambition est claire : grignoter peu à peu le fief du conseil général (ibid.)*

1.1.4.2. La contrainte principale de du coup

Dans Rossari et Jayez 2001 (315-321), les auteurs considèrent des exemples construits avec des configurations variées afin de construire une contrainte logico-pragmatique qui est valable pour *du coup*. Nous résumerons ici quelques points pertinents. Considérons tout d'abord cet exemple :

*Fatty est un mammifère, ?? **du coup** son petit a été nourri au lait (ibid., 315)*

Nous reconnaissons la relation type-objet des exemples plus haut, mais Rossari et Jayez (ibid., 315-316) entrent ici plus en détail dans leurs explications. Ils écrivent que l'exclusion de *du coup* est liée au caractère de la propriété « être nourri au lait ». Lorsque la propriété dans la conclusion est comprise comme une propriété définitoire de la prémisse (ici « être un mammifère »), elle bloque l'emploi de *du coup*. Pourtant, en ajoutant un adverbe modal comme *forcément* (également illustré plus haut), on donne l'impression que le locuteur découvre cette propriété au moment de l'énonciation. Une intonation particulière peut avoir le

même effet. Par ces moyens, on ancre la conclusion dans la situation d'énonciation et facilite ainsi une lecture circonstancielle :

*Fatty est un mammifère, **du coup** son petit a forcément été nourri au lait* (ibid., 316)

Dans les exemples qui suivent, les propriétés « être nourri au biberon » et « être nourri au lait » ne sont pas des propriétés définitoires de « ne pas avoir de lait » et de « ne supporter que le lait », et pour cette raison il est possible d'utiliser *du coup* (ibid.) :

*Fatty n'a pas de lait, **du coup** son petit a été nourri au biberon*

*Le petit de Fatty ne supporte que le lait, **du coup** il a été nourri au lait* (ibid., 315)

Comme nous l'avons vu en considérant l'analyse de Rossari et Jayez, l'interprétation circonstancielle est essentielle pour permettre l'emploi de *du coup*. Il est donc intéressant que les auteurs montrent qu'il existe au moins un exemple avec *du coup* qui résiste à cette interprétation (ibid., 317). Ils y renvoient en utilisant l'expression *je constate que* qui s'accorde avec des conclusions qui ont un caractère circonstanciel et le met en relief (ibid., 313). L'emploi de *je constate que* n'est pas possible dans l'exemple ci-après parce que il résiste à l'interprétation circonstancielle :

*Il est né le 15 mars, **du coup** il est poisson*

*Il est né le 15 mars, ?? **du coup** je constate qu'il est poisson* (ibid., 317)

Pour expliquer la possibilité d'utiliser *du coup* dans cette configuration, Rossari et Jayez (ibid.) ont créé une contrainte logico-pragmatique (contrainte numéro 1) qui n'exige pas une lecture circonstancielle de la conclusion :

[1] *Du coup est approprié lorsque la prémisse dénote un événement au sens large qui permet de présenter la conclusion comme une transition* (ibid., 318)

La possibilité d'utiliser *du coup* dans l'expression : « Il est né le 15 mars, **du coup** il est poisson » s'explique donc par le caractère événementiel de la prémisse. Elle ne désigne pas un état, mais un événement (la naissance) qui provoque la transition dans la conclusion.

Comme la contrainte 1 ci-dessus l'exige, il n'est pas suffisant que la prémisse mentionne un événement quelconque. Il faut que ce soit un événement qui arrive à présenter la conclusion comme une transition. Dans l'exemple ci-dessous, cela n'est pas le cas (ibid.) :

*Wittgenstein a écrit ce texte, ?? **du coup** il est intéressant* (ibid.)

Rossari et Jayez (ibid.) montrent aussi qu'on peut imaginer d'autres exemples qui, malgré leur caractère circonstanciel, ne s'accordent pas avec *du coup* (cf. : « Fatty est un mammifère, **du coup** son petit a été nourri au lait »)

*Les baleines sont des mammifères, **du coup** quand elles ont des petits elles les allaitent* (ibid.)

L'incompatibilité avec *du coup* est ici liée au fait que le caractère de la conclusion est attendu. Les auteurs écrivent que : « la propriété « mammifère » des baleines va faire qu'en toutes circonstances où elles auront des petits, elles les allaiteront ». Il s'ensuit que les exemples qui présentent de simples faits s'accordent avec *du coup* à cause du caractère inattendu qu'on leur a attribués (ibid., 319) :

*Marie était débordée, **du coup** elle a laissé tomber la réunion* (ibid.)

L'interprétation intuitive est ici la suivante : « Marie n'aurait normalement pas laissé tomber la réunion (si elle n'avait pas été débordée) » (ibid.). Considérons maintenant l'exemple suivant :

*Il est fonctionnaire, **du coup** il a droit à certains avantages de la fonction publique* (ibid., 318)

Selon Rossari et Jayez (ibid., 319), cet exemple qui manifestement décrit de simples faits, n'est pas aussi clair intuitivement comme l'exemple plus haut. Ils posent alors la question suivante : « faut-il admettre qu'en général les individus n'ont pas accès aux avantages de la fonction publique ? » Pour cette raison, les auteurs proposent une nouvelle contrainte de *du coup* qui bloque les conclusions attendues plutôt que d'exiger des conclusions inattendues. Ils transforment donc la contrainte 1 plus haut en la contrainte 2 (ibid., 319-320) :

Lorsque la prémisse dénote ou mentionne un événement qui fait apparaître la conclusion comme une transition, elle apparaît comme la cause déclenchante de cette transition, et donc comme un facteur nécessaire, d'où le lien entre omissions (ibid., 320).

Cette contrainte implique que tout scénario profondément causal sera approprié pour *du coup*. Si la prémisse est présentée comme la cause de la conclusion, il s'ensuit que la conclusion repose sur la prémisse pour se produire. De ce fait, l'omission de la prémisse conduit facilement à l'omission de la conclusion. Les auteurs avancent que c'est cette dépendance

entre la prémisse et la conclusion qui favorise une lecture circonstancielle de cette dernière (ibid., 321).

1.1.4.3. Conclusion

Dans cette section, nous avons identifié à la fois le profil sémantique de *du coup* et la contrainte principale de *du coup* selon Rossari et Jayez. Nous avons vu que l'expression a un comportement hybride à droite et un comportement factuel à gauche. Elle accepte seulement des constructions qui relient des états de choses, ce qui signifie qu'elle ne soutient que la causalité « directe ». En outre, *du coup* est exclu de certaines configurations de l'ordre cause-conséquence qui attribuent un type à un objet. Toutefois, il est possible de modifier la prémisse ou la conclusion dans ces configurations pour rendre possible l'emploi de *du coup*. Les différents types de modifications partagent le trait caractéristique qu'ils facilitent une lecture circonstancielle. Le caractère situable des transitions, répétitions et localisations temporelles fait qu'elles sont compatibles avec *du coup*. La contrainte principale de l'expression se résume en deux points principaux : 1) la prémisse doit mentionner un événement qui permet de présenter la conclusion comme une transition, et 2) la conclusion ne peut pas être attendue.

1.1.5. Type de mot et usage : classification basée sur les critères de placement de l'expression *du coup*

Les critères de placement sont un outil syntaxique important pour distinguer entre les différents types d'adverbes et de connecteurs. Dans cette section nous considérerons donc ces critères dans les grammaires de référence qui abordent ce sujet en relation avec *du coup*, à savoir Grevisse et Helland. Nous y ajoutons la grammaire *Fransk Grammatik* (2003) (désormais *FG*) qui fait du critère de placement un des critères fondamentaux pour distinguer entre les différents types de compléments adverbiaux. C'est une grammaire qui a été beaucoup utilisée dans les universités en Norvège ces dernières décennies, même si son usage actuellement diminue. Aussi allons-nous commencer par une classification indirecte au moyen de cette grammaire, avant que nous examinions les critères de placement de *LBU* et *NFG*.

1.1.5.1. Les critères de placement selon *FG* (Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner)

Pedersen et ali. (2003, 90) rangent les compléments circonstanciels dans deux catégories principales : les compléments circonstanciels « lourds » et les compléments circonstanciels « légers ». Ceux qui font partie de la première catégorie peuvent fonctionner comme le foyer

dans une phrase clivée : « C'est **en 1973** que la guerre a fini » (ibid.). Les compléments circonstanciels légers ne peuvent pas prendre la même position. Ce test nous montre que *du coup* fait partie de la catégorie « légère » : « *C'est **du coup** que la guerre a fini (ibid.) »

Les compléments circonstanciels légers consistent habituellement d'un adverbe ou des expressions prépositionnelles (*en effet, sans doute*). Il y a quatre types principaux dans ce groupe : les compléments légers de phrase (« lette setningsadverbialer »), les compléments légers de temps (« lette tidsadverbialer »), les compléments de degré et de quantité (« grads-og mengdesadverbialer ») et les compléments légers de manière (« lette måtesadverbialer »). Tous peuvent se placer dans la zone verbale, normalement entre l'auxiliaire et le verbe principal. Alors que les CC lourds demandent que la zone postverbale soit remplie pour se placer dans la zone verbale, les CC légers n'exigent pas la même chose (ibid., 90-91). Le tableau suivant illustre leur placement :

	Zone verbale							
		les c. légers de phrase	<i>pas</i>	les c. léger de temps	part. passé	les c. de degré et de quantité		
Marie	avait	d'ailleurs		déjà			mangé	la pêche à ses parents
Paul	n'a	pourtant	pas	souvent			écrit	
Jeanne	les a	sans doute				trop	gâtés	
Pierre	a			toujours	été	mal	compris	
	Ils n'ont	certainement	pas	souvent	été	bien	accueillis	

Tableau 1

(ibid., 91)

Dans le groupe des compléments légers de phrase, Pedersen et ali. mettent les adverbes et les expressions prépositionnelles suivantes : *Cependant, certainement, d'ailleurs, donc, en effet, évidemment, malheureusement, même, peut-être, pourtant, probablement, sans doute, sûrement* et *vraiment* (ibid., 92). Afin de décider si l'expression *du coup* est membre de ce groupe, nous allons comparer certains exemples de notre corpus avec les critères du positionnement du groupe. Dans le tableau 1, on voit que les compléments légers de phrase se situent normalement avant *pas* quand ils entrent dans la zone verbale. Nous n'avons pas

d'exemples dans notre corpus qui illustrent ce positionnement de *du coup*, mais nous avons un nombre d'exemples qui montrent l'emploi de *du coup* dans la zone verbale :

*Elle ne voulut pas répéter l' autre confidence ,celle qui lui avait **du coup** désenchanté ses plus chers souvenirs (...)* (Bourget *Lazarine* 1917,152)

Les compléments légers de phrase peuvent aussi se situer dans la zone préverbale ou dans la zone postverbale. L'exemple ci-dessous montre *du coup* à la dernière position :

*On ne savait dans quel camp nous mettre, **du coup*** (Roux *La solitude de la fleur blanche* 2009,152)

Lorsque les CC légers de phrase se placent dans la zone préverbale, leur emplacement est le plus souvent en tête de phrase (avant le sujet), mais ils peuvent aussi se positionner après un sujet libre (ibid., 92-94). Les exemples ci-dessous de notre corpus illustrent *du coup* dans ces positions :

***Du coup**, je trouve que le nettoyage des étagères peut bien attendre. Je cherche mes photos, fébrile* (Castel *Retour d'exil d'une femme recherchée* 2009, 95)

*Alice **du coup** elle a rappliqué dare-dare écouter Baugé et aussi Georges Thill...*
(Boudard *Mourir d'enfance* 1995, 238)

En considérant les exemples de notre corpus, nous concluons que *du coup* fait partie de la catégorie des CC légers de phrase.

1.1.5.2. Les critères de placement selon LBU (Grevisse)

La deuxième grammaire que nous utiliserons est *LBU*. Grevisse (1421) souligne la difficulté de donner des règles impératives concernant le placement de compléments circonstanciels. Cette difficulté s'explique par la grande diversité dans le groupe. En dehors des règles, il faut aussi considérer les choix et intentions individuelles des auteurs et locuteurs. La longueur des adverbes est aussi un critère pertinent, les adverbes longs ont plus de liberté de placement, alors que les adverbes courts sont plus limités.

LBU ne distingue pas nettement entre les différentes catégories des adverbes en parlant du placement. Il traite plutôt du placement des adverbes en général par rapport à des éléments différents dans la phrase, c'est-à-dire la place d'un adjectif avec un verbe conjugué, un infinitif, un adjectif, un adjectif ou un participe (ibid., 1422-1427). En ce qui concerne les adverbes d'aspect, parmi lesquels *du coup* est catégorisé explicitement, l'auteur ne mentionne pas toujours leur placement dans la phrase. Dans ce cas, il faut présumer que les adverbes

d'aspect suivent la tendance générale. La même chose vaut pour les adverbes de relation logique que nous devons aussi mentionner à cause de la possibilité de ranger *du coup* indirectement parmi eux.

LBU dit qu'un adverbe qui se rapporte à un verbe à un temps simple prend habituellement la position postverbale (ibid., 1422).

*Je répondis **pourtant*** (Sartre *Mots*, 35 cité dans ibid.)

Un adverbe d'aspect ou de relation logique qui se rapporte à un verbe à un temps composé, en revanche, se place fréquemment entre l'auxiliaire et le participe. Il peut aussi s'installer après le participe, en particulier s'il s'agit d'un adverbe long (ibid.).

*Chuck s'est **donc** lancé dans une théorie* (Ajar *Angoisse du roi Salomon*, 32 cité dans ibid.)

*Les auteurs semblent avoir craint **néanmoins** que ne subsiste parfois quelque obscurité* (Decaux *L'Empire, l'amour et l'argent* 1982, 217 cité dans ibid.)

Quand un verbe prend plusieurs compléments, les adverbes d'aspect favorisent la position directement après le verbe.

*La joie venait **toujours** après la peine* (Apollin. *Alc. Pont Mirabeau* cité dans ibid.)

Les adverbes qui marquent une relation logique ont plus de liberté de position. Ils se placent selon « l'ordre des faits dans la pensée » (ibid.). D'un point de vue général, les adverbes d'une certaine longueur se placent régulièrement en dernier lieu, mais seulement si les autres compléments sont suffisamment courts (ibid.).

*Elle se moque de lui **continuellement*** (ibid.)

Malgré ces préférences, les adverbes en général sont fréquemment séparés du syntagme verbal pour assurer un certain rythme, un effet d'insistance ou un rapport avec des éléments préalables. Il y a plusieurs façons d'effectuer cette séparation : Premièrement l'adverbe peut être placé en tête de la phrase ou de la proposition, deuxièmement il peut être inséré entre le sujet et le prédicat, et finalement il peut suivre le syntagme verbal après une pause (ibid., 1423).

***Pourtant** un bruit de volière entrainait dans la chambre* (Pieyre de Mandiargues *Motocyclette*, 12 cité dans ibid.)

*La piste **soudain** redevient route* (Gracq *Rivage des Syrtes*, 19 cité dans ibid.)

*Costals la regarde encore, **intensément*** (Montherlant *Démon du bien*, 151 cité dans *ibid.*)

En ce qui concerne le placement de l'adverbe avec un infinitif, les adverbes d'aspect et de relation logique s'installent avant ou après l'infinitif. Quant aux adjectifs et adverbes, les adverbes s'installent en général avant ces éléments (*ibid.*, 1426).

*Ce sont des pièces **étonnamment** spacieuses* (Faure *Mémoires*, 9 cité dans *ibid.*)

Dans le groupe des adverbes d'aspects, il y a certains adverbes qui prennent assez naturellement la position postverbale (*ibid.*) :

*À cause de sa taille mince, il pouvait sembler jeune **encore*** (*ibid.*)

Finalement, si un adverbe se rapporte à un participe, la règle est qu'il peut le précéder ou le suivre. Pour les adverbes d'aspect c'est le premier nommé qui est le plus normal (*ibid.*, 1427).

*Ils devenaient plus denses, bien que **toujours** perdus dans l'immensité* (Malraux *Antimémoires*, 174 cité dans *ibid.*)

1.1.5.3. Les critères de placement selon NFG (Helland)

La troisième grammaire de référence sur laquelle nous nous sommes appuyée est celle de Helland. Cette grammaire ne donne pas de règles concernant le placement de chaque catégorie de connecteurs. Pour la catégorie des connecteurs de conséquence, à laquelle *du coup* semble appartenir, il est seulement donné des exemples où les connecteurs sont mis en tête de la phrase ou de la proposition. Cet endroit constitue selon Helland (*NFG*, 373) la position préférée des connecteurs :

- ***En conséquence**, il refusait fermement*
- ***Par conséquent/Donc/C'est pourquoi** il refusait fermement.*
- ***Aussi** refusait-il fermement.*
- *Il est végétarien, **donc** il ne mange pas de viande.*
- *Il ne mange pas de viande, **donc** il est végétarien* (*ibid.*, 374-75)

À part cette position, les connecteurs peuvent se placer comme des éléments incidents à d'autres endroits de la phrase. Indépendamment du placement ils ont toujours portée sur la phrase entière. Parmi les autres types de compléments circonstanciels que nomme Helland, ce sont les connecteurs qui ont la portée la plus large, suivis par les compléments de phrase et les

compléments adverbiaux du verbe (les compléments adverbiaux « libres » ont un comportement varié que nous ne considérerons pas ici) (ibid., 357, 362, 373) :

« connecteurs > compléments de phrase > (pas) > compléments adverbiaux du verbe » (ibid., 375)

1.1.5.4. Conclusion

Les différents traitements des critères de placement dans les trois grammaires *FG*, *LBU* et *NFG* se différencient clairement. En utilisant les catégorisations de *FG* nous avons rangé *du coup* dans la catégorie des C.C. légers de phrase. Les critères de placement des membres de cette catégorie se sont présentés comme assez nets. En suivant ces critères, *du coup* peut se placer dans la zone préverbale (en tête de phrase ou après un sujet libre), dans la zone verbale (préférentiellement avant *pas*) ou dans la zone postverbale. Quant à *LBU*, les critères sont plus détaillés. Grevisse définit le placement des adverbes par rapport aux autres éléments dans la phrase. Les deux catégorisations possibles (directe et indirecte) conduisent à des critères de placement qui ne se chevauchent pas toujours. Finalement, nous avons vu que la grammaire *NFG* n'entre pas en détail dans le positionnement des connecteurs. Elle note seulement que la position préférée des connecteurs est en tête de phrase, alors qu'ils peuvent prendre d'autres positions dans la phrase comme des éléments incidents.

1.2. Conclusion

Nous avons dans ce chapitre identifié les caractéristiques sémantiques et syntaxiques majeures de l'expression adverbiale *du coup*. *Du coup* s'est montré comme ayant un sens très réduit et qui dépend du contexte. Certaines sources y identifient un sens consécutif, d'autres un sens temporel. Son profil sémantique montre un comportement hybride à droite et un comportement factuel à gauche en termes pragmatico-logiques. L'expression n'accepte que des règles d'états des choses et des configurations de causalité « directe » (qui n'attribuent pas un type à un objet). L'emploi de *du coup* demande normalement une lecture circonstancielle. En tout cas, la prémisse doit mentionner un événement qui permet de présenter la conclusion comme une transition, et la conclusion ne peut pas être attendue. En considérant les critères de placement de l'expression, nous avons vu qu'elle peut prendre plusieurs positions dans la phrase. Dans le chapitre suivant nous allons évaluer les différents sens, les critères d'usage et les critères de placement de *du coup* au moyen d'un travail sur corpus. Nous allons aussi

considérer l'évolution historique de l'expression par rapport au processus de grammaticalisation.

Chapitre 2 : Travail sur corpus

2.0. Introduction

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la variété d'ouvrages traitant de l'expression *du coup* est limitée. En ce qui concerne la recherche détaillée faite explicitement sur cette expression, nous n'avons pas réussi à trouver d'autres sources que les travaux de Corinne Rossari et Jacques Jayez. Dans ce chapitre nous souhaitons donc à la fois montrer le travail de recherche que nous avons réalisé nous-mêmes au moyen de la base textuelle *Frantext*, et aussi évaluer les critères invoqués dans le chapitre précédent par rapport à nos propres résultats.

Les grandes lignes de ce chapitre sont comme suit : En premier lieu, nous allons décrire la méthode de travail pour notre recherche basée sur *Frantext* (2.1.). Nous continuerons ensuite avec une analyse des exemples par rapport aux critères du chapitre 1 (2.2.). Dans cette section nous considérons premièrement les critères de placement dans 2.2.1., et ensuite les conditions d'emploi selon Rossari et Jayez dans 2.2.2. Nous discuterons ultérieurement les différents sens de *du coup* : le sens consécutif et le sens temporel (2.2.3). Finalement, nous considérerons si l'emploi de *du coup* peut être un cas de grammaticalisation (2.2.4.). La conclusion récapitulera les points principaux abordés dans ce chapitre (2.3.).

2.1. Méthode : recherche sur *Frantext*

Comme point de départ de notre recherche sur corpus nous avons choisi d'utiliser la base textuelle *Frantext*. Nous avons fait notre recherche dans *Frantext intégral* où nous avons lancé une recherche du texte exact « du coup » dans tous les textes disponibles (plus de 4000). Notre recherche initiale a abouti à plus de 2500 résultats pour la période 1521-2009. Parmi ces résultats il a fallu omettre les fausses trouvailles et les exemples douteux et/ou difficiles. Nous allons donc commencer par la description de cette partie du travail.

2.1.1. Exemples nominaux

Parmi nos résultats, beaucoup avaient un emploi nominal, c'est-à-dire des exemples où *du coup* est composé de la préposition *de* et le syntagme nominal *le coup*. Ces exemples n'étaient pas pertinents pour notre recherche de *du coup* adverbial. Il était donc nécessaire d'éliminer tous les exemples nominaux par un travail manuel minutieux. Beaucoup d'exemples

nominaux avaient clairement cette fonction et furent éliminés immédiatement, comme par exemple :

*On compte le temps qui sépare l'éclair **du coup de tonnerre*** (Roubaud *Parc sauvage* 2008, 101)

(« On compte le temps qui sépare l'éclair ***de + le coup de tonnerre** »)

*Mais pendant des années j'ai eu horriblement peur **du coup de téléphone** qui m'annoncerait qu'elle était morte* (Boltanski et Grenier *La vie possible de Christian Boltanski* 2007, 151)

(« ... j'ai horriblement peur ***de + le coup de téléphone** »)

Sextus desja percé **du coup qui le menace, a pû voir *Octavie et n'estre que de glace, escouter ses discours sans y mêler les siens, et prés de son vainqueur refuser ses liens* (Brébeuf *La Pharsale de Lucain ou les Guerres civiles de César et de Pompée* 1655, 99)

(« *Sextus desja percé ***de + le coup** qui le menace... »)

D'autres exemples étaient moins clairs. Il fallait exploiter tout le contexte disponible dans *Frantext* pour les catégoriser. Un contexte large n'était souvent pas disponible parce que les textes étaient sous droits. Si nous ne pouvions pas décider la fonction de *du coup* au moyen du contexte, nous consultions la compétence d'un locuteur de langue maternelle pour nous aider. Ci-dessous nous donnons quelques exemples nominaux sur lesquels nous avons des doutes, mais que nous avons fini par éliminer après avoir consulté notre locuteur francophone. Le locuteur a identifié le sens de tous ces exemples comme un sens imagé dénotant un affront ou une insulte :

*fille, la pria d'intercéder en sa faveur pour qu'on n'ôtât pas le pain de la bouche à ses petits-enfants ; « la merveille » passa, sans repartir un seul mot. Étonnée **du coup**, cette pauvre Madame de Froulai tomba à genoux, et, tout au long de la galerie, se traîna aux pieds de la marquise, lui demandant avec des cris et des sanglots* (Chandernagor *L'Allée du Roi* 1981, 313)

(« Étonnée ***de + le coup** » = de l'affront/insulte)

*apartés » et de nos petits complots dans les coins. « Robinson, les verres ! Nom de Dieu ! qu'il commanda. C'est-y moi qui vais vous les laver ? » Robinson bondit **du coup**. « Tu vois, qu'il m'apprit, je fais ici un extra ! » C'était la fête décidément. Martrodin éprouvait mille difficultés à finir de compter sa caisse, ça l'agaçait* (Céline *Voyage au bout de la nuit* 1932, 314)

(« Robinson bondit ***de + le coup** » = de l'affront/insulte)

*"mais si l' on déclare que tout français qui quittera son drapeau sera couvert d' infamie, sa maison rasée, sa famille proscrite, alors plus de traîtres, plus de manoeuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes et dont peut-être quelques auteurs siègent ici. " la chambre se lève en tumulte : " à l' ordre ! À l' ordre ! à l' ordre ! " mugit-on, blessé **du coup** : " jeune homme, vous vous oubliez ! " s' écria *Masséna." vous vous croyez encore au corps de garde ? " disait *Lameth. Tous les présages de la seconde (Chateaubriand Mémoires d'outre-tombe 1848, 615)*

(« Blessé ***de + le coup** » = de l' affront/insulte)

2.1.2. Exemples difficiles et/ou ambigus

Nous avons aussi choisi d'inclure un bon nombre d'exemples ambigus après avoir consulté notre locuteur francophone qui les a identifiés comme étant nominaux. Nous donnons quelques exemples ci-après :

*(...) getta le corps de *Loup *Garou tant qu'il peut contre la ville, et tomba comme une grenouille sus ventre en la place mage de ladicté ville, et en tombant **du coup** tua un chat bruslé, une chatte mouillée, une canne petiere, et un oyson bridé (Rabelais Pantagruel 1542, 302)*

L'exemple ci-dessus est ambigu, car permettant l'interprétation nominale : « en tombant ***de + le coup** il tua un chat », et l'interprétation adverbiale : « en tombant il tua **alors** un chat ».

*Il tourne vers le pont, et court à toute bride, *Dunois suspend alors sa poursuite rapide ; il l'attend au passage, et, son bras desployant, le charge, et l' estourdit, d' un revers foudroyant. *Pole tombe, **du coup**, estendu sur la terre ; *Dunois saute sur luy (...) (Chapelain La Pucelle ou la France délivrée 1656, 175)*

Cet exemple a deux interprétations nominales possibles : « Pole tombe, ***de + le coup** il est étendu sur la terre » et « Pole tombe ***de + le coup** », il est étendu sur la terre ». Il existe, au moins, une interprétation adverbiale : « Pole tombe, **alors** il est étendu sur la terre ».

*(...) la cour suprême déclara que le trône ne pouvait être occupé par des étrangers. L'intrigue espagnole, qui languissait, fut écrasée **du coup** (Bainville Histoire de France 1924,192)*

L'exemple ci-dessus peut être interprété comme nominal : « L'intrigue espagnole (...) fut écrasée ***de + le coup** », ou adverbiale : « L'intrigue espagnole (...) fut **alors** écrasée ».

Il y avait aussi des exemples où le locuteur de langue maternelle française ne pouvait pas décider de la nature de l'expression *du coup* (CC conséquence ou nom). Il était donc nécessaire d'enlever ces exemples ambigus de la partie du corpus sur laquelle nous basons nos statistiques :

*Vous ne vous souvenez pas, un jour, que Délia s'est presque trouvée mal ? Je me suis doutée **du coup**... Dans notre quartier il y en a des tas qui répètent le nom... (Colette La Lune de pluie 1940,153)*

Interprétation nominale: « Je me suis doutée ***de + le coup** »

Interprétation adverbiale : « Je me suis **alors** doutée »

*Elle continua à marcher dans la même direction (elle respirait avec peine, et souffrait **du coup**) et revint au plus vite à la maison de *Gisors (Malraux La Condition humaine 1933, 367)*

Nous reviendrons aux interprétations de cet exemple dans 2.2.1.1.

Nous avons éliminé les exemples où *du coup* apparaît dans une phrase elliptique parce qu'il n'est pas possible de les catégoriser selon nos catégories de positionnement (avant le verbe, dans la zone verbale ou après le verbe). Le deuxième exemple ci-dessous montre *du coup* ayant la fonction d'interjection avec un sens pas clair :

*Encore un boisseau de lettres que je vous envoie. Cinq **du coup**. (*Michelet. *Guérin. *Mario *Proth. *Lebailly. *Hetzl) (Hugo Correspondance 1866, 341)*

*Moi, ça me fait bouillir le sang... voyez-vous, dans un cas pareil, j' étranglerais ma femme, oh ! **Du coup** ! Et que ce petit monsieur n' y revienne pas, ou je lui règle son affaire... n' est-ce pas ? C' est dégoûtant (Zola La Bête humaine 1890, 127)*

Nous avons aussi éliminé les phrases où apparaît l'expression fixe *c'est du coup que*. Selon notre locuteur de langue maternelle, cette expression porte la signification « c'est pour sûr que » ou « c'est certain que » :

*L' odeur se répandit vite dans l' écurie. Le premier, *Vairon s' étonna :
-mais ça pue. Qu' est-ce que c' est que ça ?
-ça sent le coiffeur.
-c' est **du coup qu' on va être asphyxiés, railla *Fouillard qui avait compris (Dorgelès Les Croix de bois 1919, 20)***

*S' il avait pu voir ce que j' avais dans le coeur, mon pauvre Sylvinet, **c' est du coup qu' il aurait été mangé par la jalousie (Sand La Petite Fadette 1849, 158)***

Nous avons également éliminé les phrases où *du coup* a la fonction de conjonction de coordination (*du coup que*) :

*C' est elle qui excitait c' vieux noeud contre nous : sans elle, il était plus bête que méchant, mais **du coup** qu' elle était là, i'd' venait plus méchant qu' bête (Barbusse *Le Feu* 1916, 262)*

En travaillant sur le corpus, nous avons aussi identifié quelques exemples où *du coup* prend une fonction adverbiale, mais où l'interprétation immédiate du sens semble d'être temporelle plutôt que consécutive. Afin de fournir un corpus qui montre l'évolution de *du coup* dans son sens le plus caractéristique, c'est-à-dire le sens consécutif, nous avons choisi d'enlever ces exemples de statiques. Nous avons trouvé seulement cinq exemples qui montrent nettement le sens temporel de *du coup*, lesquels seront montrés ci-dessous avec les significations que nous leurs attribuons après avoir consulté notre locuteur de langue maternelle. Nous voudrions insister sur une chose : ces propositions de significations ne sont que des interprétations qui varient nécessairement d'un locuteur à un autre :

Finalemment/Tout à coup :

*Le goût de vivre lui revenait à la vieille, tout soudain, avec un rôle ardent de revanche. Elle n'en voulait plus mourir **du coup**, plus du tout (Céline *Voyage au bout de la nuit* 1932, 322)*

Immédiatement/Tout de suite :

*Mais voyez donc, notre maîtresse, comme il est devenu? Je m' étonne bien comment vous l' avez acconnu tout **du coup**. Si vous n' aviez pas dit que c' était lui, je compte bien qu' il m' aurait fallu du temps pour le réclamer (SAND George, *François le Champi*, 1850, p. 344, XVIII)**

Maintenant/Tout à coup :

*(...) " ils ont jugé plus à propos et plus facile de censurer que de repartir, parce qu' il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons. " voilà **du coup** la sorbonne décriée sans retour (SAINTE-BEUVE Charles, *Port-Royal* : t. 2, 1842, p. 567, L 3 PASCAL)**

Soudainement :

*Et puis alors, il possède un de ces machins ! Si tu voyais ça cette grosseur ! C'est pas naturel !...
- Ah ! ah ! fit Madelon perplexe **du coup** et qu'essayait de se souvenir de mon machin (Céline *Voyage au bout de la nuit* 1932, 410)*

Du même coup :

*Elle se sentit soudain beaucoup plus âgée que lui. Il avait encore tant d'avenir ! Elle, son irréparable crime lui avait **du coup** supprimé tout le sien. Devant l'idée d'infliger à cet homme, à qui la vie était si légère, une complicité affreuse et le partage de son remords, elle recula* (Bourget *Un drame dans le monde* 1921, 130)

Nous ne pouvons pas garantir qu'il n'existe pas d'exemples qui ont été éliminés du corpus ou inclus dans nos statistiques par une erreur de catégorisation. Nous sommes toutefois certaine que s'il y a des erreurs de ce type, il s'agit d'un nombre statistiquement insignifiant.

2.1.3. Critères de regroupement

Après avoir éliminé les exemples nominaux et ambigus, nous nous sommes retrouvée avec 1425 exemples de *du coup* consécutif constituant notre corpus. Les 1425 exemples ont été divisés en plusieurs groupes basés sur deux critères : leur positionnement dans la phrase et leur date de publication. Nous avons choisi d'utiliser le critère de placement parce qu'il est facilement identifiable et parce qu'un changement de placement peut indiquer un changement dans l'emploi et dans le sens de l'expression. Ensuite, le critère de date de publication nous permet d'étudier le développement de *du coup* dans la phrase en diachronie pendant quatre périodes de 1542 à 2009.

En ce qui concerne les positions de *du coup* dans la phrase, nous avons choisi d'utiliser les positions identifiées dans *FG* par Pedersen et ali. : position préverbale, incidente et postverbale. Dans ce qui suit, nous allons expliquer et exemplifier ces positions différentes.

La position préverbale indique que *du coup* est placé en tête de phrase ou après un sujet libre :

***Du coup**, tout le poids de son angoisse que seul sans doute son travail l'aidait à supporter, retombe sur elle* (Berr *Journal 1942-1944* 2008,244)

*Eh bien ! Lady *Falkland, **du coup**, serait bien innocente, puisque l'assassin, forcément, aurait agi à son insu ?* (Farrère *L'Homme qui assassina* 1907, 345)

Lorsque nous indiquons que *du coup* est placé comme un élément incident dans la phrase, cela veut dire qu'il entre dans la zone verbale, le plus souvent entre l'auxiliaire et le verbe principal, mais aussi entre le syntagme verbal et d'autres éléments inextricables :

*J' ai **du coup** expliqué son caractère aérien, suspendu, fragmentaire* (Claudel *Connaissance de l'Est* 1907, 80)

*Cette première reprise de contact l' avait, **du coup**, rejeté dans cette atmosphère d' impressions délétères (...)* (Bourget *Lazarine* 1917, 175)

La position postverbale indique que l'expression est placée après le verbe. Nous y incluons à la fois les exemples où d'autres éléments suivent *du coup*, et les exemples où l'expression se met en position finale absolue :

*Cependant, par la rude et vigoureuse estrainte, le sang, à gros boüillons, sort **du coup** de la sainte (...)* (Chapelain *La Pucelle ou la France délivrée* 1656, 472)

*Il soupira si tristement et si sincèrement que l'abominable pensée en fut chassée **du coup*** (Leroux *Le Parfum de la dame en noir* 1908, 123)

2.1.3.1. Statistiques : chiffres et pourcentages

Nous avons créé la table ci-dessous pour montrer la fréquence de *du coup* dans ses diverses positions et selon des périodes différentes. Sous chaque période, les colonnes à gauche montrent la fréquence d'emploi de *du coup* en termes de pourcentage, alors que les colonnes à droite montrent le nombre d'exemples trouvés pour les différents critères de placement, à l'intérieur de chaque période :

Période	1960-2009		1900-1959		1815-1899		1542-1733	
Position	Pourcentage	No.	Pourcentage	No.	Pourcentage	No.	Pourcentage	No.
Préverbale	89,53 %	616	69,25 %	286	61,83 %	196	57,14 %	4
Incidente	1,02 %	7	3,63 %	15	2,21 %	7	0 %	0
Postverbale	9,45 %	65	27,12 %	112	35,96 %	114	42,86 %	3
Total	100 %	688	100 %	413	100 %	317	100 %	7

Table 1

Nous avons choisi de montrer le développement dans le positionnement par une division en quatre périodes : 1542-1733, 1815-1899, 1900-1959 et 1960-2009. Il n'était pas possible de faire une catégorisation par chaque centenaire à cause de l'accessibilité variée des exemples. Pour la première période de 1542 à 1733, où il a y beaucoup moins de textes, nous avons seulement trouvé sept exemples pertinents : un pour la période 1500-1600, cinq pour 1600-1700 et un pour 1700-1800. Ainsi, nous avons choisi de rassembler tous les exemples en un seul groupe. Pour la période 1734 à 1814 il y a une lacune dans notre corpus, que nous n'arrivons pas à expliquer, mais que nous nous contentons juste de constater. La deuxième période va donc de 1815 jusqu'à 1899. La troisième période va de 1900 à 1959, alors que la dernière période inclut les exemples de 1960 jusqu'à nos jours.

Il faut souligner que les chiffres sur lesquels nous basons nos pourcentages sont très variés. Considérons à cet égard la rubrique « position préverbale », qui contient 57,14 pour cent des

exemples de la période 1542-1733 et 89,53 pour cent des exemples de la période 1960-2009. Or, en regardant le nombre d'exemples qui y correspondent, on constate que ces pourcentages comparables représentent 4 vs. 616 exemples ! Nous sommes bien consciente de l'imprécision causée par le nombre très limité d'exemples pour la période 1542-1733, mais nous avons toutefois choisi d'inclure cette période dans nos statistiques afin de donner une idée de l'évolution historique de *du coup*.

2.2. Analyse : remarques introductrices

Dans cette section nous allons utiliser notre base théorique présentée dans le chapitre 1, et nos statistiques pour tenter une analyse des exemples qui entrent dans notre corpus. Cette section a quatre parties principales : dans 2.2.1., nous discuterons nos statistiques et les critères de placement de Helland, Pedersen et ali. et Grevisse, avant que nous considérons les conditions d'emploi de Rossari et Jayez dans 2.2.2. Ensuite, c'est le sens consécutif versus le sens temporel de *du coup* que nous allons examiner dans 2.2.3. Dans la dernière partie, 2.2.4, nous discuterons si *du coup* peut être considéré comme un cas de grammaticalisation.

2.2.1. Type de mot et usage : les critères de placement

Comme il a déjà été mentionné, le critère de placement est l'un des critères principaux de classification des exemples. C'est un critère utile pour identifier les changements sémantiques et syntaxiques de l'expression *du coup* pendant des périodes historiques différentes. Dans ce qui suit, nous allons discuter les statistiques de la table 1 qui montrent le développement dans le positionnement (2.2.1.1.), avant de se référer aux critères de placement de *LBU*, *NFG* et *FG* en les comparant à nos résultats. Nous prenons en compte les positions différentes de *du coup* séparément : la position préverbale (2.2.1.2.), la position incidente (2.2.1.3) et la position postverbale (2.2.1.4.). En 2.2.1.5 seront résumés les points importants.

2.2.1.1. Discussion des statistiques

La table 1 montre qu'il y a eu une augmentation nette dans l'utilisation de la position préverbale pour *du coup* de 1542 à 2009. L'augmentation a été graduelle. Le pourcentage d'exemples en position préverbale était de 57,14 % pendant la première période (1542-1733), et de 61,83 % pendant la deuxième période (1815-1899), de 69,25 % pendant la troisième période (1900-1959) et de 89,53 % pendant la quatrième période (1960-2009). La plus grande augmentation se produit entre 1960-2009 avec 20,28%. L'augmentation totale est de plus de 32 %.

L'utilisation de *du coup* en position postverbale a été réduite corrélativement. Le pourcentage a été réduit de 42,86 % pendant la 1^{ère} période à 35,96 % dans la 2^{ème} période, soit une réduction de 6,9 %, pendant la 3^{ème} période il est de 27,12 %, avant que la plus grande réduction se produise pendant la période 1960-2009 avec 17,67 %. Le pourcentage d'exemples en position postverbale n'est que de 9,45 pendant cette période. Il s'agit d'une réduction totale de plus de 33 % de 1542 à 2009. En comparant l'augmentation totale de l'emploi de la position préverbale (32 %) avec la réduction totale de la position postverbale (33 %), les pourcentages s'égalisent à peu près. Il est très clair qu'il y a une connexion entre ces deux changements dans le positionnement de l'expression adverbiale *du coup*.

Le positionnement de *du coup* comme élément incident a été – et reste encore – plus modéré que les autres positions. Pendant la 1^{ère} période nous n'avons pas d'exemples dans le corpus où cette position a été utilisée. Cela ne veut évidemment pas dire que l'expression ne figurait pas dans cette position de 1542 à 1733, mais seulement que nous n'en avons pas exemple dans nos matériaux. Pendant la 2^{ème} période le pourcentage est de 2,21 %. Pendant la 3^{ème} période il y a une augmentation légère avec 3,63 %, avant que le pourcentage soit réduit à 1,02 pendant la dernière période. La réduction entre ces périodes est de 2,61 %, alors qu'il y a une augmentation dans l'emploi de *du coup* comme élément incident toutes périodes confondues. Cette augmentation est alors de 1,02 %.

La favorisation de la position préverbale, la réduction de la position postverbale et le nombre bas de *du coup* comme élément incident, sont tous des éléments importants dans un développement qui réduit l'ambiguïté dans l'utilisation de l'expression. Il s'avère que c'est en position postverbale qu'il peut être difficile de distinguer entre la valeur nominale et la valeur adverbiale de l'expression *du coup*. Nous montrerons trois exemples où le positionnement de *du coup* en fin de phrase provoque ce type d'ambiguïté :

*Elle continua à marcher dans la même direction (elle respirait avec peine, et souffrait du coup) et revint au plus vite à la maison de *Gisors (Malraux, La Condition humaine 1933, 367)*

Cet exemple peut être interprété comme nominal : «elle respirait avec peine, et souffrait ***de + le coup** », ou comme adverbial : « elle respirait avec peine, et **alors** elle souffrait ».

(...) elle voyait déjà le grand rivage d' au delà ; car si, durant la cérémonie, elle avait pu commander à la douleur et aux sanglots de ses religieuses, elle n' avait su également commander à son propre coeur ; il fut brisé du coup. Elle mourut un peu plus de quinze jours après, le 29 janvier, dans la soixantième année de son âge (Sainte-Beuve, Port-

Royal : t. 2, 1842, 370)

L'interprétation nominale est ici : « elle n'avait su également commander à son propre cœur ; il fut brisé ***de + le coup** » (sens imagé), tandis que l'interprétation adverbiale peut être « elle n'avait su également commander à son propre cœur ; il fut **alors** brisé ».

(...) et qui fus roulée aux pieds des soldats dans la bataille qu' ils livraient autour de l' étudiant pendant que le revolver se déchargeait toujours. Il y eut, **du coup**, trois soldats tués (Leroux, *Rouletabille chez le tsar*, 1912, 18)

L'interprétation nominale ; « Il y eut, ***de + le coup**, trois soldats tués », s'oppose ici à l'interprétation adverbiale ; « Il y eut **alors** trois soldats tués ».

L'expression nominale *du coup* ne se positionne pas naturellement dans la zone préverbale à cause de la relation étroite entre l'expression et le verbe. Ainsi, le fait que *du coup* adverbial se positionne de plus en plus en position préverbale contribue à une distinction plus nette entre les deux expressions : La position postverbale signifie le plus souvent que l'expression a une valeur nominale, alors que la position préverbale signifie le plus souvent que l'expression a une valeur adverbiale. Nous y reviendrons en 2.2.4. en considérant le processus de grammaticalisation.

2.2.1.2. La position préverbale

Dans ce qui suit, nous allons comparer la compatibilité de certains exemples des périodes 1900-1959 et 1960-2009 avec les critères de placement de Helland, Grevisse et Pedersen et ali. que nous avons présentés dans 1.1.5. Néanmoins, puisque Grevisse a identifié les critères les plus détaillés, nous mettrons l'accent sur la grammaire *LBU*.

Nous considérons premièrement la position préverbale. En considérant la table 1 dans 2.1.3.1., nous voyons que *du coup* favorise clairement cette position. Dans la dernière période 1960-2009, 89,53 % des exemples précèdent la zone verbale. Selon *FG*, les compléments légers de phrase, dont *du coup* fait partie, peuvent se situer dans la zone préverbale.

Normalement, ils se placent en tête de phrase, ou après un sujet libre :

Du coup, je me retrouve brillante, froide, rigide (...) (Sarrazin *L'Astragale* 1965, 16)

Le Rouquemoute **du coup** n'a pas pu se retenir (Boudard *La Cerise* 1963, 384)

Helland assume simplement que les connecteurs en général préfèrent la position préverbale. Grevisse note que les adverbes en général sont fréquemment séparés du syntagme verbal pour assurer un certain rythme, un effet d'insistance ou un rapport avec des éléments préalables.

Une façon d'effectuer cette séparation est de placer l'adverbe en tête de phrase. Nous pensons que le nombre élevé d'exemples avec *du coup* dans la zone préverbale, préférablement en tête de phrase, est lié au fait que cet adverbe exige un lien avec des éléments de la phrase précédente.

Le fait que les exemples de notre corpus montrent une préférence si nette pour la position préverbale va à l'encontre de certains critères chez Grevisse. Par exemple, *LBU* affirme qu'un adverbe se rapportant à un verbe à un temps simple prend normalement la position postverbale. Pourtant, il est incontestable que *du coup* ne prend pas habituellement la position postverbale dans ces conditions. Cela se voit dans le pourcentage élevé en faveur de la position préverbale. Cette position domine aussi quand le verbe est conjugué à un temps simple, comme le montrent les exemples suivants de notre corpus :

Du coup les autres se déridèrent (Guèvremont *Le Survenant* 1945, 92)

Tellement qu' il se débattit plus que sept fois le diable dans l' eau bénite et que, du coup, la mémoire lui en échappa (Guèvremont *Le Survenant* 1945, 139)

Grevisse note que les adverbes marquant une relation logique sont libres de se placer selon « l'ordre des faits dans la pensée » lorsqu'un verbe prend plusieurs compléments. *Du coup* suit cette tendance en étant capable de prendre plusieurs positions dans ces conditions. Nous illustrerons ici la position préverbale, et nous reviendrons plus tard à la position postverbale (les compléments du verbe sont soulignés) :

Du coup, me sentant vulnérable, j'étais particulièrement attentive aux rumeurs qui me parvenaient sur la répression des individus et des mouvements sociaux (Castel *Retour d'exil d'une femme recherchée* 2009, 65)

Selon *LBU*, un adverbe qui se rapporte à un verbe à un temps composé se met fréquemment entre l'auxiliaire et le participe (la position incidente selon nos définitions). Ce critère vaut à la fois pour les adverbes d'aspect et pour les adverbes de relation logique. Néanmoins, le pourcentage élevé en faveur de la position préverbale indique que le positionnement entre l'auxiliaire et le participe ne peut pas être habituel. La position préverbale domine aussi lorsque *du coup* se rapporte à un verbe à un temps composé :

J'ai essayé d'arranger ça, et, du coup, j'ai détruit trois photos sur les six... (Boltanski et Grenier *La vie possible de Christian Boltanski* 2007, 118)

Du coup, le pourcentage des arrivées était tombé de 80 pour 100 (Vercel Capitaine Conan 1934, 104)

2.2.1.3. La position incidente

Il est clair que *du coup* peut prendre la position incidente, même si nous ne disposons que d'un nombre limité d'exemples dans nos matériaux. Helland note que les connecteurs peuvent prendre d'autres positions dans la phrase à part la position préverbale. Pedersen et ali. écrivent que les compléments légers de phrase peuvent entrer dans la zone verbale comme un élément incident, normalement entre l'auxiliaire et le verbe principal. Ils n'exigent pas que la zone postverbale soit remplie, mais ils se situent normalement avant *pas*. Nous n'avons pas d'exemple dans notre corpus montrant cette position, mais nous avons trouvé un exemple où la zone postverbale est vide :

(...) c' est par elle qu' ainsi le sens de ma nature au tien a répondu, elle qui d'

Apollon l' esprit plein d' imposture a **du coup confondu (Moréas Les Stances 1901, 122)*

Pourtant, en vue que cet exemple est de la poésie, les règles habituelles de syntaxe ne sont pas nécessairement respectées. Nous n'avons donc pas d'exemple réel qui prouve que l'expression *du coup* accepte que la zone postverbale soit vide.

Le pourcentage total de *du coup* comme élément incident (y compris certains exemples où *du coup* n'est pas situé entre l'auxiliaire et le participe) est de 1,03 % dans la période 1960-2009 et de 3,63 % dans la période 1900-1959. Entre 1815-1899 il est de 2,21 %, alors que nous n'avons pas d'exemples de ce type entre 1542-1733. Le critère de Grevisse ci-dessus n'est donc pas vérifié par notre corpus, parce que *du coup* ne se met pas « fréquemment » entre l'auxiliaire et le participe lorsqu'il se rapporte à un verbe à un temps composé.

2.2.1.4. La position postverbale

Pedersen et ali. notent que les compléments légers de phrase peuvent prendre la position postverbale. Grevisse donne des règles plus spécifiques concernant les différents éléments qui peuvent faire partie de la phrase. Ci-dessus nous avons montré que *du coup* prend normalement la position préverbale lorsqu'il se rapporte à un verbe à un temps simple. Toutefois, nous avons aussi trouvé un bon nombre de phrases où *du coup* se positionne dans la zone postverbale lorsqu'il se rapporte à un verbe à un temps simple. Voici quelques exemples :

*Le véhicule retrouve **du coup** toute sa nervosité (Chapelain Cours moderne de technique automobile 1956, 340)*

*Et renonçant au constant effort de vivre en fonction de moi et de mon milieu, puisque tout s'y opposait, elle se trouva **du coup** libérée (Memmi Agar 1955, 146)*

*Il se sentait **du coup**, deux fois plus manche (Guérin L'Apprenti 1946, 44)*

*Cette attitude, qui supprime toute définition nette et donc toute possibilité de savoir de quoi on parle, supprime **du coup** tout processus intellectuel (...) (Benda La France byzantine ou le triomphe de la littérature pure : Mallarmé, Gide, Valéry, Alain, Giraudoux, Suarès, les Surréalistes : Essai d'une psychologie originelle du littéraire 1945, 64)*

Nous avons montré que *du coup* peut se situer en tête de phrase lorsqu'un verbe prend plusieurs compléments. L'expression peut aussi se situer après un autre complément du verbe ou directement après le verbe. Elle suit donc la tendance des adverbes marquant une relation logique. La position directement après le verbe est celle qui est favorisée par les adverbes d'aspect (les compléments du verbe sont soulignés dans les exemples ci-dessous) :

*Le petit curé dégrisé retrouve son chemin **du coup** (Bernanos *Un crime* 1935, 825)*

*- Dites donc, si on nous avait ramassés en charpie, la pauvre petite femme Marnâche aurait su **du coup** que son homme allait à un drôle de ravitaillement tous les mécredis... (Chepfer *Saynètes* 1945, 254)*

En ce qui concerne le placement de l'adverbe avec un infinitif, *LBU* note que les adverbes d'aspect et de relation logique s'installent avant ou après l'infinitif. En considérant la période 1900-2009, nous trouvons des exemples pour les deux positions. Ci-dessous des exemples où *du coup* est situé avant l'infinitif (les infinitifs se rapportant à *du coup* sont soulignés) :

*L'idée cocasse d'être fort, vis-à-vis de lui-même, en cette circonstance, lui faisait croire qu'il pouvait **du coup** regagner le calme dont il avait besoin (...) (Carfo *L'Équipe : roman des fortifs* 1925, 201)*

*Je laisserais **du coup** se perdre sans retour ce secret (Forest *Toute la nuit* 1999, 111)*

*Il me sembla **du coup** partir en voyage (Céline *Voyage au bout de la nuit* 1932, 36)*

*(...) celui qui a appris la lecture (et l'a même mieux apprise qu'avant, peuvent **du coup** témoigner froidement les plus doués des théoriciens et historiens officiels de la*

pédagogie), mais qui l'a par hasard aussitôt oubliée (Debord Commentaires sur la société du spectacle 1988, 62)

Voici quelques exemples où *du coup* est situé après l'infinifitif :

C' étaient des fesses velues, et le vieux satyre avait grand soin d' écarter les cuisses pour montrer du coup qu' il n' était pas châtré (Aragon Les Beaux quartiers 1936, 30)

Je me suis demandé s'il n'avait pas accepté un moment l'éventualité de donner à Marie - et de garder du coup pour lui-même - l'enfant d'un homme de génie (Ormesson Le Vent du soir 1985, 144)

...) comme si la terreur tablait sur l' angoisse où nous jette le seul soupçon d' une pensée indigne et diminuée, pour emporter du coup notre adhésion au mythe qu' elle propose.) (Paulhan Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les Lettres 1941, 112)

*Quant au vieux *Tannenwalder, il dut en oublier du coup *Tiflis et sa princesse *Irina (...) (Peyré Matterhorn 1939, 84)*

En outre, *LBU* dit que les adverbes s'installent en général avant les adjectifs et les adverbes. Dans le groupe d'adverbes d'aspect, il y a certains adverbes qui prennent la position postverbale assez couramment. Il semble que *du coup* suive la règle générale (les adjectifs sont soulignés) :

Il me parut du coup très vieux (Gide Si le grain ne meurt 1924, 536)

Dans la colonie argentine, elle sut se rendre du coup extrêmement populaire (Céline Voyage au bout de la nuit 1932, 80)

L' illusion scénique, dès lors, était nulle ; mais ma volonté de ne point chercher à l'obtenir devenait du coup évidente (...) (Gide Journal : 1889-1939 1939, 1129)

Selon *LBU*, les adverbes d'aspect qui se rapportent à un participe se placent avant le participe. Les adverbes de relation logique peuvent le précéder ou le suivre. Il semble que *du coup* favorise la position après le participe (les participes sont soulignés) :

Puis il sourit un peu, et je sentis qu'il aurait eu besoin à ce moment-là d'être délivré par son « Ha ! Ha ! Ha ! », et haussé du coup à une conception moins piteuse du destin (Romain Lucienne 1922, 187)

(...) *remettant l' administration de la fazenda entre les mains de son fils aîné, mon ami, **bombardé du coup** roi du café (...)*(Cendrars *Bourlinguer* 1948, 345)

*Mais que survienne en guerre la feinte subtile d' un demi-tour et voilà mes soldats **empêtrés du coup** les uns dans les autres (...)*(Saint-Exupéry *Citadelle* 1944, 976)

2.2.1.5. Conclusion

Dans cette section nous avons vu que nos statistiques montrent une évolution dans le positionnement de *du coup* qui va vers une favorisation de la position préverbale, alors que les positions incidente et postverbale ont été considérablement réduites. Ces développements font partie d'un processus qui réduit l'ambiguïté dans l'utilisation de l'expression *du coup*. Plus précisément, la préférence pour la position préverbale facilite la distinction entre *du coup* nominal et adverbial. Nous avons aussi considéré les critères de placement de *LBU*, *NFG* et *FG* par rapport à notre corpus d'exemples en mettant l'accent sur ceux de Grevisse car étant les plus détaillés. En dehors des tendances élémentaires concernant le positionnement de l'expression dans la phrase (dans la zone préverbale, verbale et postverbale) et les statistiques montrées dans la table 1, nous avons aussi identifié les tendances suivantes dans la position de *du coup* dans la phrase :

1. Lorsque *du coup* se rapporte à un verbe à un temps simple, il prend normalement la position préverbale, mais il peut aussi prendre la position postverbale
2. Lorsqu'un verbe prend plusieurs compléments, *du coup* peut prendre plusieurs différentes positions dans la phrase
3. Lorsqu'il se rapporte à un verbe à un temps composé, *du coup* se place généralement dans la zone préverbale, mais il peut aussi prendre d'autres positions
4. *Du coup* peut s'installer avant ou après l'infinitif
5. *Du coup* s'installe avant les adjectifs et les adverbes
6. En se rapportant à un participe, il semble que *du coup* favorise la position après le participe

2.2.2. Type de mot et usage : les conditions d'emploi selon Rossari et Jayez

Dans cette section nous allons considérer les conditions d'emploi de *du coup* définies par Rossari et Jayez (1999, 2001) par rapport aux exemples de notre corpus. Vu que nous n'avons pas la possibilité de faire une recherche approfondie sur le corpus entier, il est nécessaire de

limiter le nombre d'exemples. Nous avons donc choisi d'étudier un ensemble de phrases synchroniques. Nous avons ainsi choisi les vingt exemples les plus récents de la période 1960-2009. La première partie de cette section (2.2.2.1.) reprendra donc la question du profil sémantique de *du coup*, et la deuxième (2.2.2.2.) l'identification des éléments circonstanciels dans des phrases du corpus. Ensuite nous discuterons la contrainte principale de l'expression en 2.2.2.3. En conclusion seront résumés les points principaux (2.2.2.4.).

2.2.2.1. *Le profil sémantique de du coup*

Selon Rossari et Jayez, l'expression *du coup* a un comportement hybride à droite, ce qui veut dire qu'elle permet les questions, mais pas les impératifs. Nous rappelons les exemples du chapitre précédent (voir 1.1.4.1.) :

Cette machine est dangereuse, ?? du coup n'y touche pas !

Ma voiture est en panne, du coup est-ce que tu pourrais m'appeler un taxi ?

À gauche, *du coup* est factuel ; il ne permet ni les impératifs, ni les questions. Il préfère des prémisses factuelles présentées par des assertions :

Il n'était pas en règle, du coup les douaniers ont refusé de le laisser entrer

Essaie de venir vite! ?? Du coup prends l'autoroute ! (2001, 309-310)

Dans notre groupe d'exemples, nous n'avons pas d'exemples où *du coup* est lié à un impératif. Nous n'avons trouvé qu'une question, et il s'agit d'une question rhétorique. Ce type de question ne pose aucun problème pour l'emploi de *du coup* :

*L'histoire lue dans un des livres de Mme Falesse est donc une histoire vraie ? Du coup, je me pends au bras de Colas, pour le tirer en arrière, pour qu'on retourne à la voiture, qu'on continue le voyage... (Szczupak-Thomas *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950* 2008, 106)*

Bien que nos exemples ne confirment pas l'emploi de *du coup* avec les impératifs et les questions, ils indiquent que l'expression favorise habituellement des prémisses et des conclusions factuelles, comme dans les exemples suivants :

*Seule la fragilité de ma vie clandestine me tenait en alerte : quelqu'un venait à découvrir ma fausse identité et toute ma vie s'écroulait. Du coup, me sentant vulnérable, j'étais particulièrement attentive aux rumeurs qui me parvenaient sur la répression des individus et des mouvements sociaux (Castel *Retour d'exil d'une femme recherchée* 2009, 65)*

Ici, la prémisse ; « quelqu'un venait à découvrir ma fausse identité et toute ma vie s'écroulait », ainsi que la conclusion ; « j'étais particulièrement attentive aux rumeurs... » sont des assertions factuelles. L'état concerné est l'état réel et le statut informationnel est stable.

*Mais je ne savais pas coller les photos, il y avait des bulles énormes, alors que ça aurait dû être très lisse et très plat ! J'ai essayé d'arranger ça, et, **du coup**, j'ai détruit trois photos sur les six... (Boltanski et Grenier *La vie possible de Christian Boltanski* 2007, 118)*

Dans cet exemple, la prémisse ; « J'ai essayé d'arranger ça », et la conclusion ; « j'ai détruit trois photos sur les six... » sont également factuelles et présentent des événements réels.

De plus, Rossari et Jayez montre que *du coup* acceptent des règles rapprochant des états de choses, ce qui aboutit à la causalité « directe » et bloque l'inversion causale. En effet, nos exemples montrent tous l'ordre habituel de cause à conséquence. En voici deux exemples :

*(...) dans la rue il ne fallait pas parler fort, bref, la discrétion était le maître mot. C'est un mode de vie qui m'a pesé. **Du coup**, je suis tout le contraire : je suis très extravertie. » (LINHART *Virginie, Le jour où mon père s'est tu*, 2008, p. 70, 4 Manques)*

*(...) c'était blanc bonnet et bonnet blanc, puisque les gens de droite ne nous paraissaient pas tellement à droite et les gens de gauche pas vraiment de gauche. **Du coup**, ma passion pour la politique ne passe pas par l'engagement entre la droite et la gauche. » (Linhart *Le jour où mon père s'est tu* 2008, 135)*

Dans le premier exemple, le sujet parlant avait auparavant vécu un mode de vie pesant où la discrétion était très importante (cause). Par conséquent, cette personne est devenu le contraire d'une personne discrète ; elle est très extravertie (conséquence). Le deuxième exemple montre que le sujet n'a pas perçu une différence réelle entre la position droite et la position gauche dans la politique (cause), ainsi le fait qu'il a une passion pour la politique actuellement n'est pas lié à la contrariété entre les deux (conséquence).

Du coup est aussi exclu de certaines configurations de l'ordre classique cause – conséquence, à savoir les configurations où un type est attribué à un objet. Ces configurations n'apparaissent pas non plus dans nos matériaux.

2.2.2.2. Identification des éléments circonstanciels

Une lecture circonstancielle provoquée par des transitions, des répétitions et des localisations temporelles convient à l'expression *du coup*. Ainsi, nous avons étudié nos exemples afin d'identifier les éléments qui invoquent la lecture circonstancielle. Nous n'avons pas réussi à identifier des éléments de ce type dans l'ensemble des vingt exemples choisis. Ce problème d'identification est lié à la complexité des exemples réels et parfois aussi au manque de contexte. De ce fait nous nous appuierons seulement sur les exemples où nous avons identifié de tels éléments. Commençons donc par les exemples où le présent indicatif fait partie de la

conclusion. Cet emploi peut lier l'état de choses évoqué dans la conclusion à la situation d'énonciation, et assurer une lecture circonstancielle (dans tous les exemples qui suivent, les éléments pertinents sont soulignés) :

*(...) n'en savait vraiment rien (il n'avait feuilleté que les premières pages), et malgré les barrages, cet article s'achemine, tranquillement, jusqu'à moi ! **Du coup**, l'énormité de cette coïncidence vient me réconcilier avec le mystère, la magie de la vie... (Castel *Retour d'exil d'une femme recherchée* 2009, 67)*

Le présent du verbe *venir* est ici situationnel ; l'événement décrit (le sujet parlant est réconcilié avec « le mystère, la magie de la vie ») est ancré dans une situation spécifique.

*Évocation sinistre, le risque est si énorme : les fenêtres s'ouvrent à peine et on doit vite étouffer si personne ne vient. Le malheur n'est pas loin - l'effroi. **Du coup**, je trouve que le nettoyage des étagères peut bien attendre (Castel *Retour d'exil d'une femme recherchée* 2009, 95)*

Le présent du verbe *trouver* est également situationnel. Sur la base de l'information de la prémisse, le sujet parlant décide au moment de l'énonciation d'ajourner le nettoyage des étagères.

*Je quitte Mme Lehmann, très découragée par un vilain tour que lui a fait son associée, en vendant le fonds de leur affaire à son insu. **Du coup**, tout le poids de son angoisse que seul sans doute son travail l'aidait à supporter, retombe sur elle (Berr *Journal 1942-1944* 2008, 244)*

Le présent du verbe *retomber* est ici lié à la situation spécifique où l'angoisse retombe sur Mme Lehmann lorsque le sujet parlant la quitte.

*L'histoire lue dans un des livres de Mme Falessse est donc une histoire vraie ? **Du coup**, je me pends au bras de Colas, pour le tirer en arrière, pour qu'on retourne à la voiture, qu'on continue le voyage... (Szczipak-Thomas *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950* 2008, 106)*

Le présent du verbe *pendre* est ici relatif à une situation spécifique (le sujet parlant se pend au bras de Colas).

Parmi les exemples avec le présent indicatif dans la conclusion, nous en avons identifié plusieurs qui ont un caractère habituel. Cet emploi du temps verbal n'assure pas une lecture circonstancielle parce que l'événement ne sera pas lié à une situation particulière. Dans ce cas il faut trouver d'autres éléments qui assurent la lecture circonstancielle. Dans l'exemple suivant, c'est le passé composé « a pesé » qui situe l'événement à un moment précis du passé :

*(...) dans la rue il ne fallait pas parler fort, bref, la discrétion était le maître mot. C'est un mode de vie qui m'a pesé. **Du coup**, je suis tout le contraire : je suis très extravertie. » (Linhart *Le jour où mon père s'est tu* 2008, 70)*

Dans ce qui suit, nous allons montrer des exemples où la localisation temporelle se manifeste par des compléments circonstanciels et/ou de différents types de temps verbaux. Ces éléments ancrent les états de choses dans une situation spécifique. Nous soulignerons les éléments qui assurent la lecture circonstancielle :

*(...) mis le bout de doigt sur une table en attendant que de l'infirmierie quelqu'un vienne le récupérer. Mais à l'infirmierie, on avait dit que c'était inutile et **du coup** un agent de sécurité avait balancé le bout de doigt dans un four (Sonnet Atelier 62 2008, 154)*

Dans cet exemple, c'est le plus-que-parfait « avait dit » et l'imparfait « était » dans la prémisses, ainsi que le plus-que-parfait « avait balancé » dans la conclusion qui situent les activités à des moments précis du passé.

*Et encore une main écrasée, le 8 septembre 1966 à 8 h 45, à un qui démontait un outil de coupe sur une presse BLISS. **Du coup**, les gars récapitulaient : il y avait eu 776 accidents aux forges l'année passée (...) (Sonnet Atelier 62 2008, 153)*

Dans la prémisses ci-dessus, le participe passé « écrasée », le complément circonstanciel de temps « le 8 septembre... » et l'imparfait « démontait » sont tous des éléments qui fournissent la localisation temporelle. L'imparfait pittoresque « récapitulaient » dans la conclusion a le même effet.

*À cinq ans je lisais L'Écho des savanes, il n'y avait que des scènes de cul ! **Du coup**, je passais mon temps à dessiner des BD pornos avec mes copines ! (Linhart Le jour où mon père s'est tu 2008,143)*

Dans cet exemple les verbes sont à l'imparfait d'habitude (« lisais », « avait », « passais »), il n'y a donc que le complément circonstanciel de temps « À cinq ans » dans la prémisses qui assure un cadre temporel aux événements.

*Des fois, après un accident grave, on lâchait un peu de lest, comme au 62-80 où une meule avait éclaté en avril 1964 et **du coup** les gars qui devaient meuler 5 800 pièces par jour avaient été ramenés à 2 700 pour faire leur journée (Sonnet Atelier 62 2008, 142)*

Ici, c'est le plus-que-parfait « avait éclaté », le complément circonstanciel de temps « en avril 1964 » (dans la prémisses), et le plus-que-parfait « avaient été ramenés » (dans la conclusion) qui lient les événements à des situations particulières.

*Mais je ne savais pas coller les photos, il y avait des bulles énormes, alors que ça aurait dû être très lisse et très plat ! J'ai essayé d'arranger ça, et, **du coup**, j'ai détruit trois photos sur les six... (Boltanski et Grenier La vie possible de Christian Boltanski 2007, 118)*

La localisation temporelle est ici fournie par l'emploi du passé composé à la fois dans la prémisses (« ai essayé ») et dans la conclusion (« ai détruit »). Le passé composé a pour effet de situer les activités décrites à des moments précis du passé.

*Et après, il y a des choses qui m'échappent complètement qui sont de l'ordre de sa propre destinée... **Du coup**, son rival en intelligence qui était un esprit extrêmement malin, au sens*

diabolique, Benny Lévy, en a profité pour le coiffer au poteau de la chefferie (...) (Linhart Le jour où mon père s'est tu 2008, 22)

Le complément circonstanciel de temps « après » dans la prémisses et le passé composé « a profité » dans la conclusion fournissent une lecture circonstancielle.

Dans les exemples suivants, la présence de différentes formes de négation assurent la lecture circonstancielle cf. Rossari et Jayez (2001, 315) : « le locuteur se dissocie de l'énonciateur d'une proposition *p* parce que des circonstances lui font constater *non p* » (les différents types de négation sont soulignés) :

*(...) Occident de se croire supérieur et de se gausser du Dieu des pauvres, de la ferveur qui est l'autre visage du désespoir. On ne savait dans quel camp nous mettre, **du coup** (ROUX Annelise, La solitude de la fleur blanche, 2009, p. 152, LOUIS, JEAN-MICHEL, AUTRES DÉFUNTS DÉFINITIFS)*

*C'était pourtant bien connu qu'à Billancourt les ouvriers gagnaient plus que dans les autres usines, et qu'on avait de la chance quand on y embauchait. **Du coup**, on n'en bougeait plus tellement : en 1956, les quatre cinquièmes du personnel avaient au moins cinq ans d'ancienneté (SONNET Martine, Atelier 62, 2008, p. 67, VII. Feuille de paye)*

*(...) c'était blanc bonnet et bonnet blanc, puisque les gens de droite ne nous paraissaient pas tellement à droite et les gens de gauche pas vraiment de gauche. **Du coup**, ma passion pour la politique ne passe pas par l'engagement entre la droite et la gauche. » (LINHART Virginie, Le jour où mon père s'est tu, 2008, p. 135, 8 La politique)*

*(...) je l'adore mais je ne partage pas toujours son point de vue sur les événements politiques en cours, je suis beaucoup plus pragmatique. **Du coup**, je ne suis pas dans l'admiration, je suis dans la contestation. » (Linhart Le jour où mon père s'est tu 2008, 69)*

La lecture circonstancielle peut aussi être assurée par des indices de type différent qui ont pour effet de marquer l'apparition d'un objet dans le contexte. Le verbe *apparaître* signale dans l'exemple suivant que l'objet qu'il prédique (« trois filles.... ») n'a pas lieu d'être avant son énonciation :

*(...) parcourait la surface de la terre et nous ébahissait. (Le pape aussi condamnait à mort en interdisant la capote, mais c'était des morts anonymes et différées.) **Du coup** trois filles qui s'obstinaient à venir au collège avec un foulard sur la tête apparaissaient comme les fourrières de l'intégrisme musulman (...) (Ernaux Les Années 2008, 168)*

Dans l'exemple suivant, la phrase conclusive est elliptique. L'expression « en sale état » nécessite normalement le verbe *être*, mais ici c'est plutôt le sens du verbe *devenir* qui est invoqué en introduisant une propriété qui vient d'émerger :

*(...) devaient absorber, pour arriver à pisser encore un peu. Quand on pense à tout ce qui partait en sueur. Se seraient bousillés les reins en plus, autrement. Mais **du coup**, les foies et les estomacs des forgerons, en sale état (Sonnet Atelier 62 2008, 179)*

2.2.2.3. La contrainte principale de *du coup*

Dans tous les vingt exemples choisis pour la période 1960-2009, les conditions qui font parties de la contrainte logico-pragmatique de *du coup* semblent réalisées. Les prémisses mentionnent des événements qui permettent de présenter les conclusions comme des transitions, et les conclusions ne peuvent pas avoir un caractère attendu, c'est-à-dire prédictible par les prémisses. Ci-dessous nous essaierons de changer les conclusions de quelques exemples dans le but de créer des conclusions attendues. Nous voyons que les conclusions inattendues sont essentielles pour l'emploi de *du coup*, cf. la contrainte de *du coup* :

(...) je l'adore mais je ne partage pas toujours son point de vue sur les événements politiques en cours, je suis beaucoup plus pragmatique. Du coup, je ne suis pas dans l'admiration, je suis dans la contestation. » (Linhart *Le jour où mon père s'est tu* 2008, 69)

Conclusion attendue : « (...) je l'adore mais je ne partage pas toujours son point de vue sur les événements politiques en cours, je suis beaucoup plus pragmatique. ***Du coup**, elle est moins pragmatique que moi ».

(...) dans la rue il ne fallait pas parler fort, bref, la discrétion était le maître mot. C'est un mode de vie qui m'a pesé. Du coup, je suis tout le contraire : je suis très extravertie. » (Linhart *Le jour où mon père s'est tu* 2008, 70)

Conclusion attendue : « (...) dans la rue il ne fallait pas parler fort, bref, la discrétion était le maître mot. C'est un mode de vie qui m'a pesé. ***Du coup**, c'était pesant ».

Mais je ne savais pas coller les photos, il y avait des bulles énormes, alors que ça aurait dû être très lisse et très plat ! J'ai essayé d'arranger ça, et, du coup, j'ai détruit trois photos sur les six... (Boltanski et Grenier *La vie possible de Christian Boltanski* 2007, 118)

Conclusion attendue : « Mais je ne savais pas coller les photos, il y avait des bulles énormes, alors que ça aurait dû être très lisse et très plat ! J'ai essayé d'arranger ça, et, ***du coup**, j'ai tenté de coller les photos correctement ».

2.2.2.4. Conclusion

Dans cette section nous avons étudié vingt exemples de notre corpus par rapport aux conditions d'emploi proposées par Rossari et Jayez. Parmi nos exemples, il n'y en avait aucun dont la prémisse ou la conclusion contenaient des questions ou des impératifs. Par conséquent, nous tirons la conclusion que *du coup* favorise les prémisses et les conclusions factuelles.

Ensuite, en cohérence avec une autre condition proposée par ces linguistes, nos exemples ne relèvent que de la causalité « directe », et nous n'avons pas trouvé d'exemple de la cause inversée. Nous n'avons pas trouvé d'exemple dans nos matériaux de la condition interdisant

qu'un type soit attribué à un objet. Cela peut indiquer que *du coup* est exclu de ces configurations.

Selon Rossari et Jayez, une lecture circonstancielle provoquée par des transitions, des répétitions et des localisations temporelles convient bien à l'expression *du coup*. Parmi nos exemples nous en avons trouvé qui contiennent des transitions et des localisations temporelles. Nous avons identifié des emplois de *du coup* où la lecture circonstancielle est réalisée au moyen de différents temps verbaux, de prédicats verbaux, de compléments circonstanciels de temps, de la négation, etc. Ces éléments relient les états de choses à un événement et conduisent à la mise en situation.

On constate ainsi que les conditions d'emploi proposées par Rossari et Jayez qui ont pu être vérifiées par notre petite étude, ont toutes été attestées comme des conditions réelles.

2.2.3. Le sens consécutif vs. le sens temporel

Dans le chapitre précédent (1.1.1.), nous avons vu que *du coup* a deux sens : un sens consécutif et un sens temporel. Nous reprendrons ici les considérations principales sur *du coup* consécutif (2.2.3.1.) et *du coup* temporel (2.2.3.2.), ainsi que les catégorisations de Nielsen (2.2.3.3.) en vue d'une comparaison avec les exemples du corpus. En (2.2.3.4.) seront résumés les points principaux abordés dans le chapitre.

2.2.3.1. Le sens consécutif de du coup

Notre recherche montre que le sens consécutif où *du coup* exprime une conséquence ou le résultat d'une action antérieure est de loin le sens le plus dominant. Les 1425 exemples qui font partie de notre corpus ont tous un sens consécutif. La plupart de nos sources définissent aussi l'expression comme consécutive et la rapprochent des expressions comme *de ce fait*, *en conséquence* et *par conséquent*. L'exemple du corpus ci-dessous montre ce sens de *du coup* :

*(...) ma seule affaire était de me sauver - rien dans les mains, rien dans les poches - par le travail et la foi. **Du coup** ma pure option ne m'élevait au-dessus de personne : sans équipement, sans outillage je me suis mis tout entier à l'oeuvre pour me sauver tout entier*
(Sartre *Les Mots* 1964, 212)

La cause est exprimée dans la prémisse : « ma seule affaire était de me sauver... », alors que la conséquence exposée par l'emploi de *du coup* est « ma pure option m'élevait au-dessus de personne : (...) je me suis mis tout entier à l'oeuvre pour me sauver tout entier ».

Riegel et alii. et Helland n'ont pas fait mention explicite de *du coup*, mais leurs classifications nous permettent de faire un classement consécutif de l'expression. Chez Grevisse nous avons suggéré un classement où *du coup* se range parmi les adverbes de relation logique avec le sens

consécutif comme base, à côté de son sens temporel, que Grevisse mentionne aussi. Cela nous amène vers la question de la valeur temporelle de *du coup*.

2.2.3.2. *Le sens temporel de du coup*

Le sens temporel de *du coup* est beaucoup plus rare. Nous n'avons identifié que cinq exemples qui montrent nettement cette signification. Comme il a été mentionné (voir 2.1.2.), nous avons choisi d'enlever ces exemples de notre corpus dans le but de fournir un corpus qui montre l'évolution de *du coup* dans son sens le plus caractéristique, c'est-à-dire le sens consécutif. Toutefois, nous avons trouvé des sources qui affirment que *du coup* a un sens temporel. Nous les répétons ci-après :

Le Robert Dictionnaire de la langue française précise que l'expression *du coup* a le sens de *fois* et la rapproche des expressions comme *au premier coup*, *du premier coup*, *d'un coup* et *d'un seul coup*. *Le Robert dictionnaire historique de la langue française* note qu'au XIII^e siècle, de nombreuses locutions adverbiales comme *d'un seul coup*, *tout à coup* et *après coup* émergeaient de l'idée confusément temporelle de « fois ».

Le sens de *fois* fait aussi partie des catégorisations des expressions contenant le mot *coup* chez Marina Nielsen. L'auteur propose une catégorisation de *du coup* où l'expression est rangée avec l'acception « occasion ». Cette acception est très proche à celle de « fois ». Elle prétend que les membres de ces catégories ont des sens lexicaux. Dans certains emplois, le mot *coup* est synonyme de « fois », dans d'autres emplois il est synonyme de la notion d'« occasion » ou de « moment ». Nielsen (2004, 343) mentionne aussi que Pioche (1986, 35 cité dans *ibid.*) a noté qu'un « mot dénotant un mouvement, c'est-à-dire un changement de lieu, phénomène à la fois spatial et temporel » - comme le mot *coup* - peut être « très apte à dénoter un changement purement temporel ».

Blampain et Hanse (2000, 171) affirment que *du coup* est une réduction de l'expression *du même coup*. Ils disent que l'expression marque un effet brusque se produisant presque en même temps que l'action. Nous reprenons ici un exemple éliminé (voir aussi 2.1.2.) qui peut convenir à cette description selon notre interprétation. Nous proposons que cet exemple puisse être interprété comme ayant la signification *du même coup* :

*Elle se sentit soudain beaucoup plus âgée que lui. Il avait encore tant d'avenir ! Elle, son irréparable crime lui avait **du coup** supprimé tout le sien. Devant l'idée d'infliger à cet homme, à qui la vie était si légère, une complicité affreuse et le partage de son remords, elle recula* (Bourget *Un drame dans le monde* 1921,130)

LBU souligne également le caractère temporel de l'expression en la rangeant parmi les adverbes d'aspect comme *tout à coup* et *tout d'un coup*. Il note que *du coup* exprime l'idée d'une cause qui agit d'une manière brusque et le rapproche à l'expression *aussitôt*.

Nous répéterons ici des exemples éliminés (voir aussi 2.1.2.) qui semblent incorporer des significations temporelles de *du coup* (au-dessus des exemples sont montrées les significations possibles que nous les avons attribuées) :

Finalemment/Tout à coup :

*Le goût de vivre lui revenait à la vieille, tout soudain, avec un rôle ardent de revanche. Elle n'en voulait plus mourir **du coup**, plus du tout* (Céline *Voyage au bout de la nuit* 1932, 322)

Immédiatement/Tout de suite :

*Mais voyez donc, notre maîtresse, comme il est devenu? Je m'étonne bien comment vous l'avez acconnu tout **du coup**. Si vous n'aviez pas dit que c'était lui, je compte bien qu'il m'aurait fallu du temps pour le réclamer* (Sand *François le Champi* 1850, 344)

Maintenant/Tout à coup :

*(...) " ils ont jugé plus à propos et plus facile de censurer que de repartir, parce qu'il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons. " voilà **du coup** la sorbonne décriée sans retour* (Sainte-Beuve *Port-Royal* 1842, 567)

Soudainement :

*Et puis alors, il possède un de ces machins ! Si tu voyais ça cette grosseur ! C'est pas naturel !...
- Ah ! ah ! fit Madelon perplexe **du coup** et qu'essayait de se souvenir de mon machin* (Céline *Voyage au bout de la nuit* 1932, 410)

2.2.3.3. **Du coup - un mot « nonce sense » ?**

Marina Nielsen (2004, 148) range *du coup* dans une catégorie d'expressions où le mot *coup* est utilisé « [a]vec l'idée de « promptitude, vivacité » ; dans un sens général et dans diverses applications (quantité de liquide, « fois », « occasion », « tentative », « tour, stratagème », « un peu », etc.) ». À l'intérieur de cette catégorie, Nielsen propose deux façons différentes de classer l'expression : avec l'acception « occasion » (voir ci-dessus) ou avec l'acception « sens général ». En rangeant *du coup* avec l'acception « sens général », Nielsen écrit qu'il a le caractère sémantique de « nonce sense » (« non-sens »). L'auteur précise que la désignation

« nonce sense » ne signifie pas que l'expression soit sans signification, mais que celle-ci dépend totalement du contexte discursif. Le mot *coup* dans *du coup* est presque vide de sens propre, mais il porte toutefois un certain apport consistant au moins de l'idée de promptitude, vivacité et mouvement, selon son point de vue (voir aussi 1.1.2.2.).

2.2.3.4. Conclusion

Notre travail sur corpus montre le sens consécutif de *du coup* comme de loin le sens le plus dominant de l'expression. Le sens temporel de *du coup* est beaucoup plus rare. Nous avons identifié 1425 exemples qui ont un sens clairement consécutif, et cinq exemples qui ont un sens clairement temporel. Nous y avons proposé les significations suivantes de *du coup* : *finalement, tout à coup, immédiatement, tout de suite, maintenant, soudainement et du même coup.*

La plupart de nos sources définissent également l'expression comme consécutive. Toutefois, nous avons des sources qui insistent sur le sens temporel de l'expression. Nielsen, en revanche, propose que *du coup* ait un caractère sémantique de « nonce sense » (« non-sens »), ce qui signifie, selon lui, que le mot *coup* est presque vide de sens propre, et que sa signification dépend totalement du contexte discursif.

2.2.4. L'emploi de *du coup* – un cas de grammaticalisation? Remarques introductrices

Dans ce qui suit, nous allons considérer un processus important dans le changement linguistique par rapport à l'expression *du coup*. Nous chercherons à découvrir si cette expression peut être un cas de grammaticalisation. Il est alors nécessaire de créer une base théorique qui concerne les mécanismes et principes de la grammaticalisation afin de pouvoir commenter le développement spécifique de cette expression. Ainsi, nous présenterons des sujets qui sont pertinents pour le processus en faisant des remarques sur *du coup* en cours de route.

La démarche de cette section sera comme suit : Nous ferons premièrement une réflexion générale sur le processus de la grammaticalisation, ensuite nous considérons certains mécanismes typiques de la grammaticalisation : la réanalyse et l'analogie, l'inférence pragmatique, la perte et l'augmentation de contenu sémantique et la réduction phonétique. Puis nous présenterons quelques principes généraux, ainsi que la théorie du développement unidirectionnel et trois tendances de changement linguistique. Finalement, nous récapitulerons les points principaux du chapitre dans la conclusion.

Nous voudrions souligner que notre recherche limitée sur *du coup* n'est nullement suffisante pour démontrer systématiquement et à fond l'évolution historique de l'expression. Nous ne pouvons pas non plus constater que *du coup* ait subi un processus de grammaticalisation. Notre discussion sera donc de caractère hypothétique et plutôt superficielle. Afin de prouver méthodiquement nos hypothèses, il faudrait exécuter une recherche plus approfondie qui montrerait le développement pendant une période de temps plus étendue.

2.2.4.1. Réflexion générale sur la grammaticalisation

Dans toutes les langues on peut faire une distinction entre les mots de contenu (les éléments lexicaux) et les mots de fonction (les éléments grammaticaux). Les mots de contenu sont les noms, les verbes, les adjectifs, etc. Ils désignent des significations qui sont concrètes et clairement définies. Les mots de fonction sont par exemple les prépositions, les conjonctions, les pronoms et les démonstratifs. Leurs significations sont moins concrètes et moins clairement définies (Hopper et Traugott 2003, 4).

Il est souvent possible de prouver que les mots de fonction ont leur origine dans les mots de contenu. Il s'avère que, dans le but de communiquer avec succès, les humains utilisent les mots de contenu pour exprimer les significations des mots de fonction parce que les mots lexicaux sont plus nombreux et plus accessibles. Ainsi, les mots de contenu sont « forcés » d'exprimer des fonctions plus grammaticales. Lorsqu'un mot lexical prend les caractéristiques d'un mot de fonction, on dit qu'il est « grammaticalisé ». Assez souvent ce qui est grammaticalisé n'est pas un mot de contenu individuel, mais plutôt une construction (ibid. et Heine 2003, 578).

En cohérence avec les points ci-dessus, nous pouvons constater que l'expression *du coup* a son origine dans la préposition *de* et le nom *coup*. Il s'agit donc d'une construction, avec le mot de contenu *coup* comme base, qui a été grammaticalisé. Le mot *coup* était apte au processus parce qu'il avait une signification concrète et clairement définie en exprimant l'idée d'un mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. suivi d'un choc (Nielsen 2004, 148).

La théorie de la grammaticalisation concerne donc le changement linguistique. Elle est utilisée pour décrire comment les éléments lexicaux et les constructions lexicales peuvent arriver, dans certains contextes linguistiques, à servir à des fonctions grammaticales. De plus, on s'en sert pour identifier comment les éléments grammaticaux peuvent développer de nouvelles fonctions grammaticales. D'une façon générale, la grammaticalisation peut être

décrite comme des étapes par lesquelles certains éléments deviennent plus grammaticaux avec le temps (Hopper et Traugott 2003, 1-2).

Le terme « grammaticalisation » fut créé par Antoine Meillet, un linguiste français qui pendant sa carrière étudia sous Saussure. Dans une définition célèbre, Meillet définit la grammaticalisation comme “l’attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome” (Meillet 1912, 131 cité dans *ibid.*, 19). Aujourd’hui, le concept de grammaticalisation fait partie du vocabulaire standard de beaucoup de linguistes, à la fois dans les domaines de la synchronie et de la diachronie. Le processus est vu comme un moyen utile dans l’étude descriptive des langues individuelles et des familles de langue. La grammaticalisation peut donc être considérée comme double. D’une part le terme définit le changement de forme lexicale à forme grammaticale ou de forme grammaticale à une forme grammaticale plus abstraite. D’autre part, la grammaticalisation est une base de recherche pour étudier les relations entre les matériaux différents dans la langue (Hopper et Traugott 2003, 17-18).

2.2.4.2. La réanalyse et l’analogie

Tous les humains sont exposés à une vaste variété de langue à laquelle ils sont obligés d’abstraire l’information nécessaire dans le but de construire une grammaire d’une propre langue. Personne n’a accès direct aux formes et règles qui constituent les grammaires des locuteurs autour de nous. Par ce fait il y a toujours une discontinuité pendant la transmission de la grammaire. La langue est créée à nouveau et un peu différemment chez chaque nouveau locuteur. Lorsque quelqu’un saisit une autre forme ou règle afin de produire ce que les locuteurs autour de lui produisent, on est arrivé à ce qu’on appelle une réanalyse (Fortson 2003, 650), le mécanisme le plus important de la grammaticalisation.

Lorsqu’il y a réanalyse, les propriétés grammaticales (syntaxiques et morphologiques) et sémantiques d’une forme sont modifiées. Ces modifications incluent premièrement des changements d’interprétation, pas nécessairement des changements de forme (Hopper et Traugott 2003, 39). Une fois que la réanalyse s’est produite, la nouvelle construction grammaticale qui en résulte peut s’étendre à des nouveaux contextes linguistiques par l’analogie. L’analogie est la généralisation, ou l’expansion, des règles. C’est grâce à l’analogie qu’on peut découvrir la réanalyse syntaxique parce qu’en soi elle ne peut pas être observée directement. L’expansion des règles aboutissent à des manifestations de surface, et en identifiant les modifications dans ces manifestations, on peut aussi constater qu’il a eu une réanalyse (Wischer 2006).

Un exemple de processus de réanalyse et d'analogie est l'évolution du mot *pas* d'un nom à un marqueur de négation. L'adverbe *ne* était originellement le seul marqueur de négation. Il se plaçait avant le verbe. En ancien français, l'emploi d'un pseudo-objet comme le nom *pas* devint optionnel afin de renforcer la négation dans les phrases négatives contenant un verbe de mouvement : « Il ne va (**pas**) ». Le mot *pas* est ensuite réanalysé comme étant une particule de négation dans les phrases ayant la structure : *ne Vmouvement (pas)*.

Antérieurement, cet emploi du mot s'est développé par analogie à inclure tous les verbes, pas seulement ceux de mouvement. La nouvelle structure était donc : *ne V (pas)*, comme dans la phrase : « Il ne sait **pas** ». Le mot est réanalysé encore une fois comme une partie obligatoire de la négation : *ne V pas*. Postérieurement, *pas* a remplacé *ne* dans la langue vernaculaire après deux réanalyses subséquentes : *(ne) V pas* (*ne* est optionnel) et *V (pas)* (*ne* est perdu). Ces évolutions aboutissent aux phrases du type suivant dans la langue courante : « Il sait **pas** » (Hopper et Traugott 2003, 65-66).

2.2.4.3. L'inférence pragmatique

Nous avons vu que c'est l'interaction entre le locuteur et l'auditeur qui motive la grammaticalisation. En conversation le locuteur tente de trouver des moyens de se formuler avec simplicité (*la maxime d'économie*), ce qui aboutit à la réduction phonétique. En même temps le besoin chez le locuteur de s'exprimer avec expressivité et d'être compris va provoquer des innovations (*la maxime de clarté ou d'expressivité*). Les auditeurs doivent surmonter ces stratégies. Ils vont toujours chercher les interprétations qui sont les plus évidentes. Pour les trouver ils utilisent une manière particulière de raisonnement, à savoir l'*abduction*. Ce terme dénote que les locuteurs invoquent une nouvelle loi par l'observation d'une nouvelle structure (Wischer 2006 et Desagulier 2005).

Le processus abductif amène à la réanalyse syntaxique et aussi à des changements sémantiques. La nouvelle signification qui va être grammaticalisée peut apparaître comme une *implicature conversationnelle*. Une implicature conversationnelle est un phénomène pragmatique fondé sur la signification lexicale des mots. Elle émane des maximes de l'acte de parole. Les implicatures conversationnelles sont évoquées dans des contextes linguistiques particuliers dus à des innovations du locuteur. Un exemple est *la maxime d'extravagance* : les locuteurs utilisent des formulations explicites de façon inusuelle pour attirer l'attention de l'audience. Par cet emploi inhabituel, des éléments linguistiques peuvent devenir ambigus et ils peuvent recevoir des interprétations alternatives dans le contexte. Si ils sont utilisés fréquemment dans ces contextes, les implicatures conversationnelles peuvent avec le temps

devenir conventionnalisées. Elles se transforment donc en traits sémantiques de l'élément linguistique qui subit le changement. La nouvelle signification devient alors une partie intégrée d'un mot polysémique. Ainsi, les éléments grammaticalisés subissent normalement un changement sémantique qui va de l'ambiguïté à la polysémie. L'implicature est plus abstraite que la signification originelle, ce qui permet son emploi dans plusieurs contextes (Wischer 2006).

Il y a deux types d'inférence pragmatique : *métaphore* et *métonymie*. Dans les processus métaphoriques, un terme qui dénote une entité concrète est utilisé pour désigner une entité plus abstraite. La nouvelle signification n'est pas présente dans le contexte de l'emploi précédent de la forme linguistique, mais l'inférence est fondée sur une similarité entre les concepts. Un exemple est l'emploi d'un mot qui dénote une partie du corps (*pied*) pour désigner une abstraite localisation locale (*au pied de montagne*). Dans les processus métonymiques, en revanche, la nouvelle signification est présente dans le contexte. La phrase « The *White House* issued a bulletin » ne fait pas référence à une action exécutée par le bâtiment en soi, mais à une action exécutée par le pouvoir exécutif du gouvernement des États-Unis. La plupart de processus de grammaticalisation impliquent l'inférence du type métonymique (ibid. et Fortson 2003, 649).

Il semble que c'est une inférence pragmatique de type métaphorique qui est à la base de la forme adverbiale *du coup* . L'inférence a lieu à l'intérieur de la catégorie de noms. Le terme concret *coup* y obtient une signification plus abstraite, celle de temporalité. La nouvelle signification n'est pas présente dans le contexte de l'emploi original de la forme, mais l'inférence est fondée sur une similarité entre les concepts impliqués : la forme originale *coup* désigne un phénomène à la fois spatial et temporel (mouvement suivi d'un choc), alors que la nouvelle forme désigne un phénomène purement temporel.

Ensuite, la nouvelle signification de la forme lui permet d'entrer dans une autre catégorie grammaticale, celle des adverbes. Lorsque le mot *coup* entre dans les expressions adverbiales, il désigne au début la temporalité. Avec le temps, les expressions développent aussi la capacité d'exprimer la conséquence. À la base de cette transformation est une autre inférence métaphorique qui rapproche les concepts de temporalité et de conséquence : Le dernier concept exige nécessairement la présence du premier. Afin d'exprimer la conséquence, il faut avoir deux événements successifs qui se produisent, et le premier doit être la cause du second. Ces événements se produisent alors dans un cadre temporel.

2.2.4.4. La perte et l'augmentation de contenu sémantique

Lorsqu'une forme linguistique perd en contenu lexical et devient plus imprécise dans le but de dénoter un concept abstrait, c'est un cas de *desémantisation* (Wischer 2006). Ce développement est aussi désigné sous les termes de « bleaching », réduction sémantique ou dégradation. La desémantisation résulte de l'emploi des formes qui désignent des significations concrètes dans des contextes où elles sont réinterprétées comme plus abstraites et plus grammaticales (Heine 2003, 579). Lorsqu'un élément de signification (a) est perdu, un autre élément (b) est retenu : $ab > b$ (ibid., 591). Un exemple de la desémantisation est l'évolution du verbe lexical « have » en anglais. Ce verbe avait originellement la signification « possess » (*posséder*). Plus tard le mot a développé un autre emploi où il dénote de l'antériorité : « He **has** gone ». Dans cet emploi le mot ne peut plus dénoter le sens original *posséder*. Il a donc subi une réduction sémantique (Wischer 2006).

En perdant certaines de ses significations, les formes linguistiques gagnent aussi de nouvelles significations remplaçant le contenu perdu. La *généralisation* ou *extension* conduit au minimum à un équilibre entre la perte de contenu originel et le développement de nouveau contenu. On perd du contenu concret et on gagne du contenu abstrait. Ce changement amène à l'augmentation des polysémies d'une forme et à la possibilité de l'utiliser dans plusieurs contextes. L'étendue de la forme est aussi élargie (Hopper et Traugott 2003, 100-101). Lorsqu'un élément de signification (a) est perdu, un autre élément (c) est ajouté : $ab > bc$ (Heine 2003, 591). Un exemple de la généralisation est illustré par l'évolution du mot anglais « since ». Il était originellement strictement temporel ayant alors la signification « after » (*après*). Pendant le processus de grammaticalisation le mot a développé une signification supplémentaire, celle de « because » (*comme* ou *étant donné que*). Ainsi, le mot a, en perdant du contenu concret, gagné du contenu abstrait et subjectif. L'évolution du mot rend possible de l'utiliser dans plusieurs contextes (Fortson 2003, 657).

L'expression *du coup* a aussi subi la desémantisation et la généralisation. Dans son emploi adverbial, *du coup* ne peut plus évoquer la signification de la préposition *de* et du nom *coup* (contenu lexical). C'est l'emploi de *du coup* nominal dans des nouvelles contextes qui a amené à la réinterprétation de l'expression comme plus grammaticale. Afin de fonctionner dans ces contextes, l'expression a graduellement perdu en contenu lexical, et elle est devenue plus imprécise, ou plus générale, comparée au sens originel. En même temps elle a gagné tellement en contenu abstrait qu'elle est capable d'exprimer la conséquence et, à un degré très réduit de nos jours, la temporalité.

2.2.4.5. La réduction phonétique

En conversation le locuteur tente de trouver des moyens de se formuler avec simplicité, ce qui aboutit à la réduction phonétique des mots. Particulièrement affectés par ce processus sont les éléments linguistiques qui ont subi une grammaticalisation. Ces éléments ont une signification abstraite qui offre une valeur informationnelle plus faible que celle des mots lexicaux. Cette perte d'information devient aussi visible par la réduction phonétique. Lorsqu'une forme lexicale développe plusieurs emplois, c'est l'élément lexical qui conserve la forme phonétique complète, tandis que l'élément fonctionnalisé subit la réduction phonétique. La divergence entre le nombre « one » en anglais (l'élément lexical) et l'article « a » (l'élément fonctionnalisé) montre la réduction phonétique de l'article (voir aussi 2.2.4.6 *Divergence*). Il y a également divergence entre les deux expressions « is going » et « gonna ». C'est l'expression la plus fonctionnalisée « gonna » qui a subi une réduction (Wischer 2006).

L'expression adverbiale *du coup* n'a pas subi de réduction phonétique pendant le processus de grammaticalisation. La forme originale et la forme grammaticalisée sont toujours identiques. Le fait que *du coup* adverbial offre une valeur lexicale plus faible que l'expression originale n'est donc pas reflété dans la morphologie du mot.

2.2.4.6. Principes généraux de la grammaticalisation

Le processus de la grammaticalisation implique aussi un nombre de principes généraux. Nous allons identifier certains d'entre eux. Commençons par le principe de *coexistence*.

Coexistence

Selon Hopper et Traugott (2003, 16, 49, 125-126) le développement linguistique est un processus continu qui à chaque instant est inaccompli. De nouvelles formes apparaissent continuellement, tandis que celles qui existaient déjà ne sont pas nécessairement rejetées. Ainsi, les vieilles formes coexistent souvent avec de nouvelles formes. En effet, il est probable qu'une forme A ne devienne jamais une forme B sans qu'il y ait une phase intermédiaire où A et B coexistent. Cette coexistence - ou « layering » en anglais - peut durer pendant des centaines d'années ou encore plus longtemps, mais elle peut aussi être assez brève. Les formes qui sont les plus fixées dans leurs fonctions grammaticales actuelles sont les plus vieilles. Les plus libres sont les plus récentes.

Les deux façons d'exprimer le temps verbal « simple past » en anglais illustrent la coexistence. La vieille méthode pour indiquer le passé consistant d'un changement dans les voyelles de timbre, « sing – sang », coexiste toujours avec la nouvelle forme du passé où un

suffixe *-ed* est ajouté au régime du verbe : « work – worked » (Wischer 2006).

Semblablement, la vieille forme *du coup* nominal coexiste avec la nouvelle forme *du coup* adverbial. La vieille forme est plus fixée dans ses fonctions grammaticales et prend normalement la position postverbale. La forme grammaticalisée est plus libre, et prend plusieurs positions dans la phrase : en tête, après un sujet libre, comme élément incident dans la zone verbale, et finalement en position postverbale.

Les formes coexistantes impliquent normalement une claire différence pragmatique dans certains contextes, alors qu'il y a plus d'ambiguïté dans d'autres contextes. En considérant nos exemples, nous voyons que ces observations conviennent avec les deux types de *du coup*. Voici un exemple clairement adverbial :

*Le poids de souffrance et d'angoisse qui l'anéantissait semblait avoir disparu. **Du coup**, elle paraissait prêter peu d'attention à son nouveau handicap (...) (Forest Tous les enfants sauf un 2007, 22)*

Cause : « Le poids de souffrance et d'angoisse qui l'anéantissait semblait avoir disparu »

Conséquence : « elle paraissait prêter peu d'attention à son nouveau handicap »

Voici un exemple clairement nominal :

*Mais le pire qu'il avait dit, le pire qu'il pouvait me dire il me l'avait dit après, peut-être exaspéré par la longueur **du coup de fil**, beaucoup d'hommes ne supportaient pas le téléphone (...) (Angot Rendez-vous 2006, 93)*

Du coup de fil = **De* + *le coup de fil*

Finalement un exemple qui montre l'ambiguïté entre la forme adverbiale *du coup* et la forme nominale *du coup* :

*Elle continua à marcher dans la même direction (elle respirait avec peine, et souffrait **du coup**) et revint au plus vite à la maison de *Gisors (Malraux La Condition humaine 1933, 367)*

Interprétation adverbiale : « Elle respirait avec peine, et **alors** elle souffrait »

Interprétation nominale : « Elle respirait avec peine, et souffrait ***de + le coup** »

Il y a aussi coexistence entre la forme consécutive *du coup* et la forme temporelle *du coup*, mais à un moindre degré. Ces deux formes montrent une claire différence pragmatique dans certains contextes, mais nous avons aussi des exemples dans notre corpus où nous ne

pouvions pas décider entre la valeur temporelle ou la valeur consécutive de l'expression. Dans ce cas, nous consultions un locuteur maternel. L'exemple ci-dessous est ainsi vérifié comme étant consécutif:

*C'est comme un homme qui en tombant d'un clocher en écrase un autre dans sa chute : on plaint beaucoup celui qui a été écrasé, mais celui qui, en écrasant, a été brisé **du coup**, ah bah ! C'était sa faute !* (Flaubert *Correspondance (1846)* 1847, 45)

Cet exemple peut être interprété :

- comme temporel ; « on plaint beaucoup celui qui a été écrasé, mais celui qui, en écrasant, a été brisé **en même temps**, ah bah ! C'était sa faute ! » ;

- ou comme consécutif : « on plaint beaucoup celui qui a été écrasé, mais celui qui, en écrasant, a **alors** été brisé, ah bah ! C'était sa faute ! »

« *The overlap model* »

Pour illustrer les étapes différentes de la grammaticalisation, y compris la coexistence, nous utiliserons « the overlap model » de Heine (2003, 579) qui consiste de trois étapes. Tous les cas de grammaticalisation ne procèdent pas à l'étape 3, il arrive que le processus soit arrêté à l'étape 2. Pourtant, si l'étape 3 est atteinte, la forme B est normalement conventionalisée, cela veut dire qu'elle entre dans une nouvelle catégorie grammaticale (ibid.). Ci-dessous nous montrons « the overlap model » à gauche, et l'évolution de *du coup* à droite :

- | | |
|---|--|
| 1. Il y a une expression linguistique A qui est recrutée pour la grammaticalisation | L'expression <i>du coup</i> nominal est recrutée pour la grammaticalisation. |
| 2. Cette expression acquiert un emploi secondaire B, ce qui cause de l'ambiguïté entre A et B | <i>Du coup</i> acquiert un emploi secondaire ; <i>du coup</i> adverbial. Il y a de l'ambiguïté entre <i>du coup</i> nominal et <i>du coup</i> adverbial. |
| 3. Finalement, A est perdu, il ne reste que B | Les deux formes coexistent toujours. Il n'y a aucune raison de supposer que la forme originale va disparaître. |

Tableau 2

Du coup est alors arrêté à l'étape 2, et ne procède apparemment pas à l'étape 3. Il faut remarquer qu'il est devenu conventionalisé même si l'étape 3 n'est pas atteinte. De ce fait il est entré dans une nouvelle catégorie grammaticale, celle des adverbes. Hopper et Traugott (2003, 49) écrivent que la coexistence entre une forme originale A et une forme

grammaticalisée B peut durer pendant des centaines d'années ou encore plus longtemps. En théorie, la grammaticalisation de *du coup* peut toujours être en train de s'accomplir.

Ci-dessus, nous n'avons pas considéré la coexistence entre les deux formes adverbiales de *du coup*. Nous montrerons l'évolution possible de ces expressions dans le tableau 3 ci-après.

Nous voyons que le processus de coexistence est plus avancé dans la relation entre *du coup* consécutif et *du coup* temporel :

- | | |
|---|---|
| 1. Il y a une expression linguistique A qui est recrutée pour la grammaticalisation | L'expression <i>du coup</i> adverbial exprimant la temporalité est recrutée pour la grammaticalisation. |
| 2. Cette expression acquiert un emploi secondaire B, ce qui cause de l'ambiguïté entre A et B | <i>Du coup</i> adverbial acquiert un emploi secondaire ; <i>du coup</i> consécutif. Il y a de l'ambiguïté entre <i>du coup</i> temporel et <i>du coup</i> consécutif. |
| 3. Finalement, A est perdu, il ne reste que B | Les deux formes coexistent toujours, mais la forme consécutive est de loin la plus dominante. Il semble que la forme temporelle est en train de disparaître. |

Tableau 3

Spécialisation

À l'étape initiale de la grammaticalisation, une forme lexicale est souvent en variation libre avec un nombre d'autres formes qui ont des nuances légèrement différentes sémantiquement. Elles peuvent toutes prendre un rôle similaire dans la communication. Lorsque la grammaticalisation procède, le nombre de choix possibles est graduellement réduit, et une forme spécifique (qui a obtenu un sens plus général), est spécialisée pour cette fonction particulière. Avec la *spécialisation* progressive, la forme choisie devient finalement obligatoire : les locuteurs ne sont plus libres de la choisir dans un contexte particulier, le contexte les force de l'utiliser (Wischer 2006).

Un exemple de la spécialisation est le développement du mot *pas* comme une particule de négation. En effet, ce n'était pas seulement *pas* qui prenait le rôle de pseudo-objet afin de renforcer la négation (voir aussi 2.2.4.2.), il y avait aussi d'autres noms qui prenaient cette fonction, comme par exemple *point*, *mie*, *gote*, *amende*, *areste*, *beloce* et *eschalope*. Au 16^{ème} siècle, il ne restait que *pas*, *point*, *mie* et *goutte*. Ils avaient tous assumé des significations plus générales que leurs formes originales, pourtant les formes dominantes étaient déjà *pas* et *point*. Pendant l'époque moderne, seules ces deux formes étaient utilisées. Aujourd'hui, c'est

la particule *pas* qui est obligatoire. *Point* est toujours utilisé, mais seulement dans certains contextes. La particule *pas* est la plus fréquente et la plus neutre. (ibid., et Hopper et Traugott 2003, 117).

Décatégorisation

Il y a *décatégorisation* lorsqu'un élément d'une catégorie majeure (par exemple un nom ou un verbe) perd les propriétés qui sont typiques de sa catégorie, ainsi que son autonomie de discours, et se déplace à une catégorie mineure (Wischer 2006). Nous avons considéré la grammaticalisation du mot *pas* plus-haut. À l'origine, ce mot était membre de la catégorie des noms. Dans son nouveau emploi comme marqueur de négation, *pas* a été décatégorisé à la catégorie d'adverbes. *Du coup* a également subi une décatégorisation. L'élément principal *coup* était à l'origine membre de la catégorie majeure des noms, mais dans sa forme nouvelle, l'expression a perdu les propriétés qui sont typiques à sa catégorie, ainsi que son autonomie de discours, et elle s'est déplacée à la catégorie mineure d'adverbes. En même temps, le mot *coup* (la forme originale) est toujours membre de la catégorie des noms.

Divergence

Nous avons *divergence* lorsqu'une forme grammaticalisée et la forme originale persistent à exister comme des éléments autonomes l'un à côté de l'autre. Un exemple est l'article indéfini en anglais « a » qui est le résultat de la grammaticalisation du nombre « án » du vieil anglais. Dans le moyen anglais il s'est divisé en deux éléments différents : le nombre « one » et l'article nouveau « a » (Heine 2003, 589 et Wischer 2006). Il semble que la grammaticalisation de *du coup* peut également être un cas de divergence. En même temps qu'il existe une expression *du coup* grammaticalisée, *du coup* est toujours utilisé avec sa fonction nominale, comme illustré par les exemples ci-dessous :

*Mais depuis le miracle **du coup de téléphone** elle était redevenue ce qu'elle avait dû être toute sa vie (...)* (Carrère *D'autres vies que la mienne* 2009, 57)

*Une jeunesse, la meilleure, pour le vaurien qui suit son plaisir et meurt **du coup de fusil** bien mérité* (Havet *Journal 1919-1924* 2005, 335)

Lorsqu'il y a divergence, c'est normalement l'élément lexical qui conserve la forme phonétique complète, alors que l'élément fonctionnalisé subit la réduction phonétique. Si la divergence avait créé deux formes identiques, l'ambiguïté serait résolue par cette réduction. Nous avons vu ci-dessus que *du coup* n'a pas subi de réduction phonétique, mais l'ambiguïté

entre *du coup* adverbial et *du coup* nominal est en train de se résoudre d'une autre manière : le changement du positionnement de *du coup* adverbial dans la phrase.

Durant les périodes initiales de notre corpus, l'expression adverbiale *du coup* se mettait plus habituellement en position postverbale qu'à présent cf. la table 2 ci-dessous. L'ambiguïté entre *du coup* adverbial et *du coup* nominal était subséquemment plus grande parce que *du coup* nominal se positionnait normalement – et le fait toujours – dans la zone postverbale.

Période	1960-2009		1900-1959		1815-1899		1542-1733	
Position	Pourcentage	No.	Pourcentage	No.	Pourcentage	No.	Pourcentage	No.
Postverbale	9,45 %	65	27,12 %	112	35,96 %	114	42,86 %	3

Table 2

Il est intéressant de remarquer que la réduction dans l'emploi de *du coup* adverbial est la plus grande de la période 1900-1959 à la période 1960-2009, qui sont les deux dernières périodes de notre corpus. La réduction pendant cette période de temps est de 16,67 pour cent. Il n'y a que 9,45 pour cent des exemples de la dernière période qui prennent la position postverbale. Présentement le problème d'ambiguïté est presque inexistant à cause de la favorisation de la position préverbale : 89,53 % de nos exemples prennent cette position dans la période 1960-2009.

Persistence

Il y a *persistence* lorsque des traces de la signification originale ou des contraintes grammaticales originales subsistent dans la forme grammaticalisée. Ces traces sont liées à l'histoire lexicale de l'élément. Une des significations du marqueur du futur « will » en anglais contemporain est toujours celle de la volonté ou de l'intention. Cette signification est une trace de la signification qu'avait le mot original, le verbe lexical « willan », en vieil anglais (Wischer 2006).

L'expression adverbiale *du coup* contient également des traces de sa signification originale. La signification originale de l'expression (l'idée d'un mouvement suivi d'un choc) porte en soi une ressemblance avec la nouvelle signification de *du coup*. À la fois *du coup* adverbial et *du coup* nominal expriment que deux événements successifs se produisent, le premier étant la cause du suivant. Les événements liés à l'expression adverbiale ne sont pas limités, alors que ceux qui sont liés à l'expression nominale le sont (un mouvement + un choc). En outre, l'expression adverbiale porte aussi des traces de la signification temporelle qu'elle semble d'avoir eu au début (voir aussi 2.2.4.3.).

2.2.4.7. Développement unidirectionnel

Une forme linguistique ne se déplace pas soudainement d'une catégorie grammaticale à une autre. C'est plutôt au moyen de plusieurs petits changements graduels qu'il y aura un changement dans la catégorisation. Ces changements ont tendance à s'accomplir de façon similaire dans n'importe quelle langue. Le terme « cline » qui s'utilise en anglais est une métaphore pour l'observation empirique qu'interlinguistiquement, les formes linguistiques ont ou tendance à passer par les mêmes types de changements, ou elles ont des relations similaires dans les mêmes ordres (Hopper et Traugott 2003, 6). Les changements qui sont illustrés dans les « cliniques » peuvent se développer pendant des centaines d'années ou même pendant des millénaires (Traugott 2005, 110).

Un exemple du développement unidirectionnel :

Mot de contenu > mot de fonction > clitique > affixe flexionnel (Hopper et Traugott 2003, 7)

Chaque objet à droite est plus grammatical et moins lexical que l'objet à gauche. Un objet quelconque se déplace généralement d'une position à gauche vers une position plus à droite. On peut donc dire qu'il y a une forte tendance d'unidirectionnalité (ibid.).

Le principe d'unidirectionnalité est fondamental pour la grammaticalisation.

L'unidirectionnalité est une hypothèse forte qui est basée sur des observations de changements dans la langue. Les formes grammaticales ne se transforment généralement pas en formes lexicales. Le changement va normalement des formes lexicales aux formes grammaticales. Ce dernier type de modification est étendu et bien documenté (ibid., 16). Il peut être illustré par la figure ci-dessous :

Moins grammatical > plus grammatical (ibid.)

Même s'il y a beaucoup de documentation qui supporte l'hypothèse de l'unidirectionnalité, la plupart des spécialistes linguistiques acceptent qu'il puisse y avoir des exceptions à l'hypothèse. En d'autres termes, il y a possibilité de trouver des exemples qui vont à l'encontre du développement unidirectionnel de la grammaticalisation. Ces exemples sont cependant très rares comparés au très grand nombre de cas supportant l'hypothèse.

2.2.4.8. Trois tendances

Traugott (1989, 34) a identifié trois tendances dominantes qui caractérisent le changement sémantique. Nous les résumerons ici. Premièrement, les mots qui au commencement ont une signification purement externe obtiennent une signification qui est plus interne, c'est-à-dire

qu'elle est liée à la perception ou à l'évaluation. Le mot anglais « feel » avait originellement la signification externe *toucher*, aujourd'hui il a aussi développé une autre signification qui est plus interne *avoir une opinion* ou *croire* (Fortson 2003, 656).

Deuxièmement, les significations externes se transforment en significations textuelles qui structurent le discours. Par exemple, le mot anglais « while » avait originellement la signification *période de temps*. Il a ensuite développé la signification alternative *pendant que* (ibid.). L'expression *du coup* a aussi subi une évolution qui est passée de la signification externe **de + le coup* exprimant l'idée d'un mouvement suivi d'un choc, à une signification textuelle comme marqueur (connecteur) de conséquence entre deux événements successifs.

Finalement, les significations deviennent de plus en plus subjectives. Le développement des particules scalaires comme « very » en est un exemple. Ce mot est emprunté du mot *verai* de l'ancien français ayant la signification *vrai*. Il s'est transformé en une particule scalaire comme dans la phrase « in the **very** height of her career » où il a le caractère d'une évaluation subjective (ibid. et Traugott 1989, 35). Ainsi le changement sémantique se développe typiquement d'une signification objective vers une signification subjective et pragmatique orientée vers le locuteur (Hopper et Traugott 2003, 129).

2.2.4.9. Conclusion : du coup – un cas de grammaticalisation ?

Nous avons vu qu'il y a eu une évolution dans le positionnement de *du coup* dans la phrase qui sépare l'expression adverbiale de l'expression nominale. Cette évolution est un symptôme des changements qui ont influencé le sens et l'emploi de l'expression au cours du temps, et qui sont toujours en train de l'influencer. Les réflexions que nous avons faites indiquent que *du coup* a subi une grammaticalisation. Pourtant, il faut garder à l'esprit que nos affirmations sont plutôt hypothétiques. Il faudrait plus de recherche pour les affirmer.

De toute façon, nous supposons que *du coup* a subi un processus de grammaticalisation qui a transformé l'expression d'un sens nominal à un sens adverbial. Il semble que ce sont des inférences pragmatiques du type métaphorique qui sont à la base du changement. La grammaticalisation graduelle a causé un changement dans le sens de l'expression ; il s'est transformé d'un sens lexical et concret à un sens plus grammatical et plus abstrait. Ce type d'évolution a premièrement eu lieu à l'intérieur de la catégorie des noms, ce qui ensuite a rendu possible d'insérer le mot *coup* dans les expressions adverbiales. Voici une figure simplifiée qui montre l'évolution possible :

Coup : *nom (sens concret) -> nom (sens plus abstrait = fois, occasion) -> expressions adverbiales*

Dans la catégorie d'adverbes, les expressions contenant *coup* avaient au début un sens temporel, ensuite la grammaticalisation continue a créé des expressions où *coup* exprime la conséquence. L'expression spécifique *du coup* semble d'avoir eu un sens temporel au commencement, qui, avec le temps, a évolué vers un sens consécutif. Il s'agit d'un changement de grammatical vers plus grammatical. La figure ci-dessous montre l'évolution :

Du coup : *expression adverbiale (sens temporel) -> expression adverbiale (sens consécutif)*

2.3. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons tenté de faire une analyse d'exemples de notre corpus sur la base de la théorie présentée dans le chapitre précédent. Notre étude a montré que l'ambiguïté entre le sens adverbial et le sens nominal de *du coup* peut être en train de se résoudre. Ce développement est lié au fait que le positionnement préverbal, qui est favorisé depuis longtemps pour l'expression adverbiale, devient de plus en plus habituel. Nous avons aussi vérifié un ensemble de conditions d'emploi pour cette expression en nous basant sur la recherche faite par Rossari et Jayez.

En ce qui concerne le sens de l'expression, notre corpus montre que le sens consécutif est de loin le plus dominant. Nous avons réussi à trouver des exemples qui ont une valeur temporelle, mais leur nombre très réduit indique que ce sens est en train de disparaître. Il y a lieu de croire que cette valeur de l'expression a été plus étendue auparavant, car en traitant la grammaticalisation possible de *du coup*, nous avons vu que l'expression semble être développée d'un sens plus temporel. Néanmoins, il est assez clair que *du coup* n'est pas riche en contenu sémantique, et que sa signification dépend du contexte où il apparaît. Son sens est alors profondément transformé depuis le début de l'évolution du mot où la source fut le sens intrinsèque du mot lexical *coup*.

Conclusion générale

Nous répèterons ici les questions que nous avons posées au début du mémoire afin de voir si nous y avons répondu, tel qu'était notre but principal : L'expression *du coup* a-t-elle un sens net ? Dans quelles conditions est-il possible de l'utiliser ? Quelle est son origine ? Quelles règles s'appliquent à son positionnement dans la phrase ?

Nous concluons que le sens de l'expression *du coup* n'est pas net. Son contenu sémantique est pauvre et dépend du contexte discursif où elle apparaît. Il y a d'autre part des problèmes d'ambiguïté. L'ambiguïté entre *du coup* adverbial et *du coup* nominal s'est atténuée grâce à un changement dans le positionnement de l'expression adverbiale, tandis que l'ambiguïté entre *du coup* consécutif et *du coup* temporel est moins importante. Comme nous l'avons montré, nous avons identifié 1425 exemples où l'expression avait une valeur consécutive, et seulement cinq exemples où elle avait une valeur temporelle. Néanmoins, il y avait plusieurs cas où nous avons des doutes et où nous devons consulter un locuteur maternel. Cela indique que *du coup* a un sens complexe qui est difficile à saisir pour les locuteurs étrangers.

En utilisant les conditions d'emploi proposées par Rossari et Jayez, nous avons vérifié un ensemble de règles valables pour *du coup*. Nous avons vu que l'expression préfère des prémisses et des conclusions factuelles. Ensuite, elle accepte la causalité « directe », alors qu'elle résiste à l'inversion causale. L'expression semble également incompatible avec des constructions où un type est attribué à un objet. Nos exemples ont montré qu'une lecture circonstancielle fournie par des transitions et des localisations temporelles convient à *du coup*. Des éléments différents, comme par exemple les prédicats verbaux, les compléments circonstanciels de temps, la négation et les temps verbaux, peuvent relier les états de choses à une situation particulière.

Nous supposons que l'origine de l'expression adverbiale *du coup* est le nom *coup* combiné à la préposition *de*, et qu'un processus de grammaticalisation est à la base de cette transformation. La grammaticalisation a changé l'interprétation de l'expression d'un sens lexical à un sens plus grammatical. Au début il y a eu une évolution de ce type à l'intérieur de la catégorie des noms qui a rendu possible d'insérer le mot *coup* dans les expressions adverbiales. Ensuite, il y a eu une évolution similaire à l'intérieur de la catégorie des adverbes. Les expressions contenant le mot *coup* exprimaient au début la temporalité. Avec le temps elle commençaient aussi à exprimer la conséquence. Ainsi, l'expression spécifique *du coup* semble avoir eu un sens temporel au commencement qui s'est transformé en un sens

consécutif. Aujourd'hui, l'expression garde toujours des traces de la valeur temporelle bien que sa fonction principale soit d'exprimer la relation successive entre les phrases.

En ce qui concerne le placement dans la phrase, nous avons vu que *du coup* peut se positionner dans la zone préverbale (en tête de phrase ou après un sujet libre), comme élément incident dans la zone verbale, ou dans la zone postverbale. Comme il a été mentionné plus haut, il y a eu une évolution dans le positionnement de *du coup* qui entraîne la régularisation de la position préverbale. Les autres positions ont été corrélativement réduites. En utilisant les conditions de positionnement proposées par Grevisse comme la source principale, nous avons aussi identifié le positionnement de *du coup* dans la phrase par rapport aux autres éléments.

Dans ce mémoire nous avons aussi montré qu'il y a une évolution incessante qui affecte *du coup* à plusieurs niveaux. Il s'agit à la fois de changements au niveau sémantique, du sens temporel versus le sens consécutif, et de changements syntaxiques qui affectent le positionnement de *du coup* dans la phrase. Plus de recherche serait nécessaire pour suivre et décrire de plus près ces développements, afin de clarifier le sens et l'emploi exacts de l'expression de nos jours.

Étant donné le temps limité qu'on peut consacrer à un mémoire de ce genre, il va de soi que notre travail n'a su répondre que partiellement aux questions posées initialement. Néanmoins, la valeur personnelle de nos découvertes reste indiscutable, et du coup (!) nous espérons aussi qu'elles représenteront un certain intérêt pour d'autres étudiants ou chercheurs, qui s'intéressent à ce thème.

Bibliographie

Dictionnaires

- BLAMPAIN D. ET HANSE J.** 2000. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. 4^{ème} édition. Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a. Éditions Duculot.
- GUILBERT, L., LAGANE R. ET NIOBEY, G.,** éd. 1972. *Grand Larousse de la langue française*. Tome deuxième. Paris : Librairie Larousse.
- IMBS, P.,** éd. 1978. *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*. Tome sixième. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique.
- REY, A.,** éd. 1992. *Le Robert dictionnaire historique de la langue française*. Tome 1. Paris : Dictionnaires le Robert.
- ROBERT, P. ET REY, A.,** éd. 2001. *Le Grand Robert de la langue française deuxième édition*. Tome 2. Paris : Dictionnaires le Robert.

Volumes et articles

- DESAGULIER, G.** 2005. Modélisation cognitive de la variation et du changement linguistiques : Étude de quelques cas de constructions émergentes en anglais contemporain. http://www2.univ-paris8.fr/desagulier/home/THESE_DESAGULIER.pdf
- FORTSON, B.** 2003. An Approach to Semantic Change. Brian Joseph. Richard Janda, éd. *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishing Ltd., 648-666.
- GREVISSE, M.** 1988. L'adverbe. *Le Bon Usage*. 12^{ème} édition. Paris-Gembloux : Éditions Duculot, 1381-1502.
- HEINE, B.** 2003. Grammaticalization. Brian Joseph. Richard Janda, éd. *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishing Ltd., 575-601.
- HELLAND, H.P.** 2006. Adverbialer. *Ny fransk grammatikk*. Oslo : Universitetsforlaget, 355-387.
- HOPPER, P.J., et E.C. TRAUGOTT.** 2003. *Grammaticalization*. 2^{ème} éd. Cambridge : Cambridge University Press.
- JAYEZ, J., et C. ROSSARI.** 1999. *Du coup*. Un connecteur situationnel *Pragmatics in 1998 International Pragmatics Association (IPrA), v.z.w.* Antwerp, Belgium, 290-298.
- JAYEZ, J., et C. ROSSARI.** 2001. *Du coup* et les connecteurs de conséquence dans une perspective dynamique. *Lingvisticae Investigationes* 23 (2) : 303-326.
- NIELSEN, M.** 2004. *La polysémie et le mot coup* Åbo : Åbo Akademi University Press.

- PEDERSEN, J. et ali.** 2003. Ledstilling. *Fransk grammatik*. Viborg : Akademisk forlag Universitetsforlaget i København, 80-95.
- RIEGEL et ali.** 2009. Les connecteurs. *Grammaire méthodique du français*. 7^{ème} édition. Paris : Presses Universitaires de France, 1043-1058.
- TRAUGOTT, E.C.** 1989. On the Rise of Epistemic Meanings in English : An Example of Subjectification in Semantic Change. *Language* 65 : 31-54.
- TRAUGOTT, E.C.** 2005. Historical aspects of modality. William Frawley, éd. *The expression of modality*. Berlin : Mouton de Gruyter, 107-139.
- WISCHER, I.** 2006. Grammaticalization. *Encyclopedia of Language & Linguistics*. 2^{ème} éd. : 129-136. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B0080448542001929>

Sites internet

- www1 : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/du-coup/>
- www2 : <http://fr.thefreedictionary.com/du+coup>
- www3 : http://fr.encarta.msn.com/dictionary_2016044494/coup.html
- www4 : <http://www.le-dictionnaire.com/definition.php?mot=coup>
- www5 : <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/Coup>

Base textuelle *Frantext* (le corpus) :

<https://vpn.uit.no/+CSCO+00756767633A2F2F6A6A6A2E73656E6167726B672E7365++/>